

**CONFEDERATION PAYSANNE
DU FASO (C.P.F.)**
01 BP 2978 Ouagadougou 01
TEL/FAX : 25 30 18 44
E-mail : cpf@fasonet.bf



BURKINA FASO
UNITE – PROGRES – JUSTICE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

Table des matières

LISTE DES SIGLES	5
INTRODUCTION	7
1. Les grands défis de 2019.....	7
2. Les objectifs et résultats attendus du PTBA 2019.....	7
3. Le contexte de mise en œuvre du PTBA 2019.....	8
CHAPITRE I : EVALUATION DETAILLEE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PAR OBJECTIF SPECIFIQUE ET PAR AXE STRATEGIQUE	9
I. Objectif spécifique 1 : Influencer la prise en compte de l’Agriculture familiale dans les politiques, projets et programmes	9
1.1. Etat d’exécution des activités de l’Objectif spécifique 1	9
1.1.1. Axe 1 : Accès durable et sécurisé au foncier	9
1.1.1.1. Action 1 : Accompagnement à une meilleure maîtrise et la large diffusion de la loi 034-2009 portant régime foncier rural	9
1.1.1.2. Action 2 : Mise en œuvre des formations sur l’approche MAP	11
1.1.1.3. Action 3 : Mise en œuvre des ateliers sur l’approche MAP	11
1.1.1.4. Action 4 : Echange sud-sud	12
1.1.1.5. Action 5 : Engagement des parties prenantes pour l'approche MAP.....	12
1.1.1.6. Action 6 : Commentaires des groupes de base	13
1.1.2. Axe 2 : Favoriser la reconnaissance du métier d’agriculteur	14
1.1.2.1. Action 1 : Appui à la vulgarisation et à la diffusion de la LOASPHF et des décrets d'application	14
1.1.3. Axe 3 : Financement durable et cohérent des actions agro-sylvo pastorales	15
1.1.3.1. Action 1 : Mise en place d'un fonds de développement des filières des EF et renforcement des capacités des fédérations.....	15
1.1.4. Axe 4 : Adaptation et résilience aux changements et aux risques climatiques	16
1.1.4.1. Action 1 : Diffusion des bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques	16
1.1.5. Axe 5 : Pro-action et veille sur l’élaboration et la mise en œuvre de Politiques, Programmes et Lois Agricoles	16
1.1.5.1. Action 1 : Vulgarisation du contenu du PNSR II et du PDDAA.....	16
1.1.5.2. Action 2 : Réalisation d’actions de plaidoyer et lobbying, de construction d’alliances, d'actions de communication (conférences de presse) en faveur de l’exploitation agricole familiale.....	18
1.1.5.3. Action 3 : Participation aux évènements importants au niveau national et international	19
1.1.5.4. Action 4 : Appui à la consolidation de l'OEF	21
1.2. Analyse du niveau d’exécution des activités de l’Objectif spécifique 1	22
II. Objectif spécifique 2 : Renforcer l’offre de services économiques aux membres	22
2.1. Etat d’exécution des activités de l’Objectif spécifique 2	22

2.1.1. Axe 1 : Accès aux facteurs de production : équipements agricoles, intrants, innovations techniques et technologiques, etc.....	23
2.1.1.1. Action 1 : Influence des actions du Gouvernement pour la construction d'argumentaire et de plaidoyer pour une prise en compte des préoccupations de la CPF.....	23
2.1.1.2. Action 2 : Revue du dispositif de la CPF pour un meilleur suivi-évaluation de l'opération "intrants subventionnés"	23
2.1.1.3. Action 3 : Accompagnement des producteurs pour l'accès aux techniques et aux technologies des traitements biologiques des maladies des plantes	23
2.1.2. Axe 2 : Renforcement de la productivité et la compétitivité (produire en quantité et en qualité).....	24
2.1.2.1. Action 1 : Développement du conseil agronomique et économique auprès des EF (capitalisation, partage et valorisation des expérience de conseil au niveau national).....	24
2.1.3. Axe 3 : Accès durable aux marchés en facilitant l'organisation des marchés nationaux et sous-régionaux	26
2.1.3.1. Action 1 : Renforcement les capacités de stockage et de conservation des produits agricoles pour la commercialisation.....	26
2.2. Analyse du niveau d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 2	26
III. Objectif spécifique 3 : Accompagner la formation et l'installation des femmes et des jeunes ruraux.....	27
3.1. Etat d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 3	27
3.1.1. Axe 1 : Formation professionnelle de jeunes agriculteurs et des femmes agricultrices	27
3.1.1.1. Action 1 : Mise en œuvre d'une stratégie de formation et d'installation des jeunes au sein de la CPF.....	27
3.1.2. Axe 2 : Commercialisation, transformation et valorisation des produits locaux	29
3.1.2.1. Action 1 : Promotion des produits locaux	29
3.2. Analyse du niveau d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 3	30
IV. Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres.....	30
4.1. Etat d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 4	30
4.1.1. Axe 1 : Construire une organisation solide, crédible et représentative de la profession agricole avec un portage au niveau local (régions, provinces, communes)	30
4.1.1.1. Action 1 : Accompagnement des fédérations membres de la CPF dans un processus de réflexion et de conformisation à l'acte uniforme OHADA	30
4.1.1.2. Action 2 : Réalisation de l'auto-évaluation 5 C	31
4.1.2. Axe 2 : Assurer un meilleur portage de la vision de la CPF et une meilleure qualité de représentation	32
4.1.2.1. Action 1 : Dynamisation et animation de la CAPEP	32
4.1.2.2. Action 2 : Animation des Collèges des jeunes et des femmes pour le renforcement de leurs capacités.....	32

4.1.2.3. Action 3 : Renforcement de la communication avec la base et les partenaires et la diffusion au niveau des élus des contenus des discours portés lors des séances de représentation	33
4.1.2.4. Action 26 : Capitalisation des grandes réalisations de la CPF.....	33
4.1.3. Axe 3 : Mettre en place une équipe technique performante pour porter l'axe politique et l'axe des services aux membres	34
4.1.3.1. Action 1 : Renforcer le personnel du Secrétariat Permanent.....	34
4.1.3.2. Action 2 : Amélioration des conditions de travail du Secrétariat Permanent	34
4.1.3.3. Action 3 : Evaluation de la mise en œuvre du manuel de procédures suivi de son actualisation assortie d'outils adaptés au statut de la CPF	35
4.1.4. Axe 4 : Coordination et fonctionnement	35
4.1.4.1. Action 1 : Fonctionnement des organes de gouvernance de la CPF.....	35
4.1.4.2. Action 2 : Coordination des activités du Secrétariat Permanent.....	38
4.2. Analyse du niveau d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 4	38
CHAPITRE II : ANALYSE DU NIVEAU GLOBAL D'EXECUTION DU PTBA 2019.....	40
CHAPITRE III : LES ACTIVITES HORS PROGRAMME.....	41
a) Au niveau national	41
b) Au niveau international	41
CHAPITRE IV : DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES	43
a) Difficultés rencontrées.....	43
b) Mesures prises	43
CHAPITRE V : LECONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES	44
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	45
Annexe 1 : Synthèse de l'évaluation des performances de la mise en œuvre du PTBA 2019	46

LISTE DES SIGLES

AFDI	Agriculture Française et Développement International
AG	Assemblée Générale
APFR	Attestation de Possession Foncière Rurale
AUSCOOP	Acte Uniforme des Sociétés Coopératives
CAIMA	Centrale d'Achat d'Intrants et de Matériels Agricoles
CAIMA	Centrale d'Achat des Intrants et Matériels Agricoles
CAPEP	Cellule d'Analyse des Politiques et des Etudes Prospectives
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale
CLPA	Conférence on Land Policy in Africa/Conférence sur les politiques foncières en Afrique
CNAF	Comité National pour l'Agriculture Familiale
CPF	Confédération Paysanne du Faso
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DOPAIR	Direction de l'Organisation.....
EF	Exploitation Familiale
FEB	Fédération Nationale des Eleveurs du Burkina
FENAFER-B	Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina
FEPA-B	Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina
FIBO	Foire Internationale de Bobo
FNGN	Fédération Nationale des Groupements Naam
FNPB	Fédération Nationale des Producteurs de Banane du Burkina
GAL	
ILC	International Land Coalition
IMF	Institution de Micro-Finance
IMF	Institution de Micro-Finance
INADES	Institut National pour le Développement Economique et Social
IUTS	Impôt Unique pour le Traitement des Salaires
JAAL	Journées Agro-Alimentaires
JIFR	Journée Internationale de la Femme Rurale
JMA	Journée Mondiale de l'Alimentation
JNP	Journée nationale du Paysan

LOASPHF	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale, Halieutique et Faunique
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MAP	Multi Acteurs Partnership/Palteform
OEF	Observatoire des Exploitations Familiales
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires en Afrique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation des Producteurs Agricoles
OSC	Organisation de la Société Civile
P4P	Purchase for Progres
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PNSR II	Programme National de Secteur Rural, phase II
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SFR	Service Foncier Rural
UMPL-B	Union Nationale des Mini-laiteries et des Producteurs de lait Local du Burkina
UNAPOB	Union Nationale des Producteurs d'Oignon du Burkina
UNAPROSEB	Union Nationale des Producteurs de Sésame du Burkina
UNERIZ	Union Nationale des Etuveuses de Riz
UNPC-B	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina
UNPM-B	Union Nationale des Producteurs de Mangues du Burkina
UNPR-B	Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina
UNPS-B	Union Nationale des Producteurs de Sésame du Burkina
UPPOS	Union Provinciale des Producteurs d'Oignon du Sourou
USCCPA	Union des Sociétés Coopératives de Commercialisation des Produits Agricoles
WHH	WeltHungerHilfe

1. Les grands défis de 2019

Les grands défis que la CPF devait relever en 2019 étaient les suivants :

- l'influence des politiques nationales en cours de formulation dans le secteur rural pour une meilleure prise en compte de l'agriculture familiale
- l'accès et la sécurisation foncière pour les exploitants familiaux
- le plaidoyer pour la prise en compte de l'exploitation et de l'exploitant agricole comme un corps de métier à part entière
- la mise en place de la banque agricole
- l'adaptation et la résilience des membres de la CPF aux changements climatiques
- la mise en place de la CAIMA
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des exploitations familiales
- la transformation des produits agricoles et l'accès aux marchés

2. Les objectifs et résultats attendus du PTBA 2019

Les objectifs du PTBA 2018 s'intègrent dans les orientations du Plan stratégique dont l'objectif global est de « *contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs par la prise en compte de l'Agriculture Familiale comme modèle de production assurant la sécurité et la souveraineté alimentaire au Burkina Faso* ».

De façon spécifique, quatre objectifs sont visés par le plan stratégique et le PTBA 2018 devrait contribuer à les atteindre. Il s'agit de :

- objectif spécifique 1 : influencer la prise en compte de l'Agriculture familiale dans les politiques, projets et programmes au niveau local et national ;
- objectif spécifique 2 : renforcer l'offre de services économiques aux membres ;
- objectif spécifique 3 : accompagner la formation et l'installation des femmes et des jeunes ruraux ;
- objectif spécifique 4 : renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres.

Les principaux résultats attendus de l'exécution du plan stratégique, auxquels l'exécution du PTBA 2019 devrait contribuer sont :

- l'Agriculture familiale est prise en compte dans les politiques, projets et programmes au niveau local et national
- l'offre de services économiques aux membres est renforcée et adaptée aux besoins des fédérations
- les initiatives économiques des fédérations sont capitalisées et diffusées dans le réseau
- une politique et stratégie de formation et d'installation des femmes et des jeunes ruraux est élaborée et mise en œuvre
- les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres sont renforcées

- la gouvernance de la CPF et des fédérations est améliorée.

3. Le contexte de mise en œuvre du PTBA 2019

Le contexte d'élaboration et de mise en œuvre du PTBA 2019 est caractérisé par :

- une insécurité grandissante en termes de couverture géographique et de virulence ayant affecté les activités de production agro-sylvo-pastorale des exploitations familiales dans certaines zones telles que la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Sahel/Djibo, le Centre Nord (Kongoussi, Kaya), le Nord
- des déplacements des producteurs et la perte d'actifs de production liés à l'insécurité ;
- une conformation de la CPF et de ses membres l'acte uniforme OHADA relatif aux sociétés coopératives ;
- une baisse drastique des appuis financiers des partenaires ;
- une baisse drastique des budgets alloués aux ministères du secteur rural
- une demande de plus en plus forte des membres en services économiques

**I. OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : INFLUENCER LA PRISE EN COMPTE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE
DANS LES POLITIQUES, PROJETS ET PROGRAMMES**

1.1. Etat d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 1

Cet objectif spécifique comporte cinq (5) axes opérationnels et regroupe les activités d'appui et d'accompagnement des acteurs leur permettant d'acquérir toutes les capacités nécessaires pour influencer les politiques, projets et programmes agricoles initiés par l'Etat ou les partenaires.

1.1.1. Axe 1 : Accès durable et sécurisé au foncier

1.1.1.1. Action 1 : Accompagnement à une meilleure maîtrise et la large diffusion de la loi 034-2009 portant régime foncier rural

+ Activité 1 : Organiser un atelier de formation au profit des jeunes et des femmes sur la loi 034-2009/AN portant régime foncier rural

Activité non réalisée par manque de financement

+ Activité 2 : Vulgariser la charte sur l'initiative Kilimandjaro

La Charte Kilimandjaro est une initiative des femmes rurales africaines visant à informer les gouvernants sur la situation des femmes rurales et les interpeller pour un accès aux ressources productives aux femmes rurales. A la faveur de la journée nationale du paysan tenue à Gaoua en avril 2019, une centaine de plaquettes de la Charte a été distribuée aux participants. Lors du deuxième sommet de la société civile ouest-africaine sur le financement de l'agriculture tenu à Abuja au Nigeria du 3 au 5 décembre 2019, un membre du bureau du Collège des femmes de la CPF a été élue Secrétaire adjointe du bureau régional de coordination de Africa Kilimandjaro women forum.

+ Activité 3 : Organiser des ateliers régionaux sur la loi 034-2009/AN portant régime foncier rural

Activité non réalisée par manque de ressources financières

+ Action 4 : Assurer une veille sur la loi 034/2009 portant régime foncier rural : mise en place d'un dispositif interne de suivi de la délivrance des documents de possession foncière (APFR, Charte foncière, etc.)

Pour assurer une veille sur la loi 034/2009 portant régime foncier rural dans les communes, un dispositif interne de suivi de la délivrance des documents de possession foncière a été mis en place. Ce dispositif implique les acteurs suivants :

- les commissions foncières villageoises (CFV)
- les commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV)
- les services fonciers ruraux (SFR)
- les animateurs endogènes de la CPF

- les cellules de suivi-évaluation des fédérations et unions dans les régions
- la cellule de suivi-évaluation de la CPF au niveau central

Pour la mise en place du dispositif, la méthodologie suivante a été adoptée :

- ✓ Elaboration d'une note technique d'orientation sur la stratégie de mise en place du dispositif
- ✓ Elaboration d'un modèle théorique du dispositif
- ✓ Choix des communes. Sur la base de critères définis dans la note technique, neuf (09) communes ont été choisies : Loumbila, Kongoussi, Mogtédou, Léo, Kampti, Douna, Bama, Padéma, Di
- ✓ Demande de partenariat avec les communes choisies. Des lettres de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif ont été envoyées aux Maires des dites communes pour avoir leur accompagnement et leur adhésion. Ainsi, cinq (5) communes ont répondu favorablement à la lettre de partenariat : Léo, Douna, Bama, Padéma, Di
- ✓ Choix des animateurs endogènes. Sur la base des critères définis dans la note technique, cinq (5) animateurs ont été choisis dans ces communes pour assurer la collecte des données en collaboration avec le service foncier rural (SFR)
- ✓ Elaboration d'un guide de collecte de données. Un guide synthétique a été élaboré et validé pour permettre aux animateurs de collecter des informations pertinentes sur la délivrance des APFR dans les communes.
- ✓ Rencontre d'échanges avec les Maires et les SFR. Une rencontre a eu lieu avec d'une part, les Maires des communes pour les remercier de leur engagement à accompagner la CPF dans cette mission et d'autre part avec les SFR et les animateurs sur le contenu du guide de collecte de données.
- ✓ Collecte de données par les animateurs. En collaboration avec les agents SFR des communes, les animateurs ont collecté les données quantitatives et qualitatives sur les APFR. Les données collectées feront l'objet d'analyse et d'élaboration de rapport synthèse et de note de plaidoyer.

Activité 5 : Réaliser une émission radiophonique sur le processus d'acquisition des APFR

Pour permettre à la grande majorité des producteurs d'avoir des informations sur le contenu de la loi 034/2009 portant régime foncier rural et en particulier sur le processus d'acquisition des APFR, des émissions radiophoniques ont été réalisées dans les radios locales de six (6) communes. Ces radios ont été choisies en tenant compte de l'existence et de la fonctionnalité des SFR. Les communes concernées sont : Léo, Guiba, Kampti, Banfora, Bama, Nobéré, Bondokuy, Ouarkoye, Safané, Solenzo, Ouri, Sanaba. Les radios qui ont été identifiées pour réaliser les émissions sont : Radio Centre Sud de Nobéré dans la région du Centre Sud, Radio Evangile Développement à Léo dans la région du Centre Ouest, Radio catholique Tériya à Banfora dans la région des Cascades, Radio Plè à Bama dans la région des Hauts Bassins, Radio Salaki à Dédougou dans la région de la Boucle du Mouhoun. Des protocoles de collaboration ont été établis avec les radios. Les émissions ont été animées en interactive avec une rediffusion quelques jours après la réalisation.

Les émissions ont été animées dans chaque radio par trois (3) personnes : l'animateur de la radio, l'agent SFR de la mairie et un leader de la CPF de la localité concernée.

De façon globale, les auditeurs ayant intervenu ont formulé trois recommandations majeures :

- Poursuivre les émissions radiophoniques sur les autres thématiques en langue locale dans les communes pour permettre aux producteurs de bien maîtriser le contenu de ces thématiques ;
- Travailler étroitement avec les mairies et les radios locales pour faciliter la résolution des problèmes que vivent les exploitants dans les communes
- Plaider, interpeller l'Etat et les partenaires pour la mise à disposition des moyens aux mairies pour faciliter la délivrance des APFR et permettre aux producteurs de sécuriser leurs terres.

1.1.1.2. Action 2 : Mise en œuvre des formations sur l'approche MAP

🚦 Activité 6 : Former les acteurs sur l'approche MAP sur le foncier rural

Dix-sept (17) personnes relevant du secteur public, de la société civile, de la recherche, des organisations paysannes agricoles et du secteur privé, ont participé à la formation qui s'est déroulée du 2 au 3 septembre 2019. La session a été animée par une experte de l'Académie de la Société Civile (CSA) qui accompagne l'initiative Land for Life. Plusieurs centres d'intérêts ont été abordés pendant cette session à savoir :

- Le modèle de changement de dialogue
- Les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces de Land for Life/MAP
- Les missions, vision et stratégie du MAP
- La feuille de route (opérationnalisation de la stratégie pays)
- La structure du MAP

🚦 Activité 7 : Former les acteurs sur la stratégie de plaidoyer

Une session de formation sur la stratégie de plaidoyer sur le foncier a été organisée au profit de 15 personnes. L'objectif poursuivi est de renforcer les capacités des membres des comités du MAP afin qu'ils contribuent à l'élaboration de la stratégie de plaidoyer du MAP.

1.1.1.3. Action 3 : Mise en œuvre des ateliers sur l'approche MAP

🚦 Activité 8 : Atelier d'élaboration de la stratégie de plaidoyer avec les acteurs de la société civile

Deux ateliers réunissant des acteurs de la société civile, les OP ont été organisés en vue d'élaborer la stratégie de plaidoyer du MAP. Le draft de la stratégie a été élaboré.

🚦 Activité 9 : Atelier de validation de la stratégie de plaidoyer

Un draft de la stratégie de plaidoyer a été élaboré par un consultant et validé au cours d'un atelier le 4 septembre. Mais le travail d'affinement et d'appropriation se poursuivra au travers d'autres ateliers. Ainsi, deux (02) ateliers réunissant des acteurs de la société civile, les OP ont été organisés du 7 au 8 novembre et du 23 décembre 2019 avec l'appui du consultant.

Activité 10 : Activité de plaidoyer (Relecture de la loi foncière)

Activité non réalisée. La réalisation de cette activité était conditionnée à celle de la stratégie de plaidoyer. Mais cette dernière n'est pas encore finalisée.

1.1.1.4. Action 4 : Echange sud-sud

Activité 11 : Organiser une visite d'échange

Les deux événements se sont déroulés respectivement du 21 au 24 novembre et du 25 au 29 novembre 2019 à Abidjan.

La conférence sur les politiques foncières en Afrique a eu pour thème central « Vaincre la corruption dans le secteur du foncier. Voies viables pour un développement durable ».

Plusieurs problématiques ont été discutées notamment :

- Renforcement des institutions et le financement de la gouvernance foncière en Afrique
- Sécurisation des droits fonciers des femmes et autres groupes marginalisés
- Investissements, corruption et gouvernance foncière
- Foncier, ethnicité et conflits
- Les Plateformes Multi Acteurs sur la gouvernance foncière

Le coordonnateur de Land for Life/MAP et deux membres du comité d'orientation ont participé à ces événements.

1.1.1.5. Action 5 : Engagement des parties prenantes pour l'approche MAP

Activité 12 : Réunion avec les acteurs du MAP

Les acteurs du MAP ont tenu deux (02) réunions générales au cours de l'année.

La première s'est tenue le 5 mars 2019 au cours de laquelle le comité d'orientation et de pilotage du MAP a été mis en place et la stratégie pays validée.

La 2ème réunion avec tous les acteurs du MAP s'est tenue le 18 décembre 2019. Elle a connu la participation de 14 personnes dont 1 femme, issues des OSC, des OPA, de l'administration publique, de la recherche, des collectivités territoriales. Cette réunion avait deux objectifs :

- Faire le bilan des activités 2019 et dégager des perspectives pour 2020
- Echanger sur les perspectives de formalisation du MAP

Le bilan des activités a été bien apprécié par l'assemblée.

Activité 13 : Réunion stratégique du comité de pilotage

Le comité d'orientation et de pilotage du MAP après sa mise en place, **a tenu 3 réunions** respectivement en avril, juin et décembre. Le comité est composé de 14 membres au total (13 membres statutaires et 1 membre observateur : WHH)

La première réunion ordinaire a permis de :

- Examiner et valider le Plan de travail 2019 ;
- Valider la Stratégie de communication de la Plateforme ;
- Valider les TdR pour le recrutement de consultant pour la formation des acteurs et l'élaboration de la stratégie de plaidoyer

Celle tenue en juin était une réunion extraordinaire pour recueillir la contribution du comité à la planification de la phase2 de Land for Life/MAP.

La **2ème réunion ordinaire** du comité s'est tenue le 17 décembre 2019. Elle a enregistré la participation de 10 sur les 13 membres statutaires. Cette réunion a permis de :

- Préparer le bilan des activités en vue de la tenue de la réunion générale
- Statuer sur les mesures incitatives des membres du comité
- Avoir le compte rendu de la participation aux forums fonciers de ILC et la CLPA
- D'informer le comité sur les conclusions de la 1ère phase de Land for Life/MAP

Activité 14 : Evènement social (déjeuner de presse, dîner avec les acteurs MAP)

En marge de la formation MAP tenue en septembre, un évènement social a été organisé au profit des acteurs du MAP dans le but de renforcer la confiance.

1.1.1.6. Action 6 : Commentaires des groupes de base

Activité 15 : Réaliser et diffuser des documents simplifiés dans les langues locales sur la loi 034-2009 portant sur le régime foncier rural

Dans la nomenclature des activités du projet, il n'était pas prévu la production/diffusion de documents qui, pourtant participent à une meilleure connaissance de la loi par les communautés locales. Cette activité a donc été inscrite et une demande de réaménagement budgétaire faite pour permettre sa réalisation. BMZ et WHH qui cofinancent le projet, ont donné leur accord mais l'activité doit être financée sur une autre ligne dont le budget se trouve au bureau pays de WHH. Elle sera reportée au 1^{er} semestre de l'année 2020. Il en est de même pour la confection des affiches/poster sur les droits fonciers.

Activité 16 : Organiser des visites terrain pour échanger avec les communautés de base en vue de leur implication dans le processus de dialogue multi-acteurs sur le foncier rural

Du 14 au 18 octobre 2019, douze (12) membres du comité d'orientation du MAP ont fait une sortie conjointe avec l'équipe du projet dans 3 communes rurales (Gogo, Sourgoubila et Koundougou) pour échanger avec les communautés sur les défis de l'application de la loi et leur faire connaître le MAP.

Le niveau de connaissance de la loi est disparate et dépend de la présence ou pas de partenaires.

Les structures locales ont été mises en place dans 75% des villages (39/52) mais leur fonctionnement est mitigé. L'insuffisance voire le manque de formation pour renforcer les capacités de ces structures justifie ce niveau de fonctionnement.

Le niveau d'équipement des SFR varie d'une commune à une autre et dépend de l'appui des partenaires. Le personnel des SFR est incomplet dans deux communes. Par endroit, l'agent domanial est aussi celui qui fait office d'agent topographe. La nécessité de renforcer les capacités et compétences du personnel des SFR est impérieuse afin de leur permettre d'offrir des services de qualité dans les meilleurs délais aux populations.

Tout compte fait, 331 APFR (300 individuelles et 31 collectives) ont été délivrées sur l'ensemble des trois communes. Mais aussi 10 actes de cession amiable ont été conclus à Gogo

compte tenu de l'absence de logiciel qui ne permet pas d'aller aux APFR. 546 autres demandes d'APFR sont en cours de traitement.

L'engouement des populations pour les APFR s'est vite estompé à cause des coûts relativement élevés et des délais qui sont très longs. Il faut noter que les coûts légaux sont alourdis par des charges supplémentaires liées aux déplacements pour les constatations et les levées topographiques dans les communes où il n'y a pas d'agent topographe. La non maîtrise des procédures et les oppositions dilatoires faites par certaines personnes ayant pour seul objet de retarder ou d'annuler la procédure sans réels fondements, constituent des facteurs d'allongement des délais.

Les coûts moyens par Hectare et par localité sont les suivants pour les APFR initiales :

- Gogo : 23 000 FCFA/Ha
- Sourgoubila : 38 500 FCFA/Ha
- Koundougou : 31 650 FCFA/Ha.

L'application de la loi foncière crée une opportunité, si ce n'est à dessein pour certaines collectivités de constituer des ressources pour financer leur fonctionnement et des investissements publics (services sociaux de base).

L'accès équitable et sécurisé des femmes aux terres rurales des particuliers reste une vue de l'esprit en dépit des efforts de sensibilisation, les traditions étant encore très vivaces dans les trois localités. La cession est pour le moment la voie pour une femme de prétendre à un document qui garantit ses droits sur la terre.

1.1.2. Axe 2 : Favoriser la reconnaissance du métier d'agriculteur

1.1.2.1. Action 1 : Appui à la vulgarisation et à la diffusion de la LOASPHF et des décrets d'application

🚦 Activité 17 : Vulgariser la LOASPHF

La Loi d'orientation agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique a été adoptée en 2015. Pour permettre aux producteurs de comprendre les éléments essentiels du contenu de la Loi, un travail de simplification de ladite Loi a été réalisé et validé par la CAPEP. Depuis son adoption, des actions de plaidoyer/interpellation des OP ont permis l'adoption des décrets d'application de la Loi en avril 2019.

Pour permettre de vulgariser la Loi auprès des producteurs, un prestataire a été désigné pour produire 1 000 exemplaires des 04 décrets d'application de la Loi et 1 000 exemplaires du document simplifié de la Loi. Ces documents seront mis à la disposition des producteurs courant l'année 2020.

🚦 Activité 18 : Elaborer une note technique du statut de l'exploitation et de l'exploitant agricole au Burkina

Une note technique a été produit sur le statut de l'exploitation et de l'exploitant agricole au Burkina dans le cadre du CNAF.

✚ Activité 19 : Organiser un atelier national de réflexion sur le statut de l'exploitation et de l'exploitant agricole

Un atelier national ayant regroupé une quarantaine de personnes a été organisé pour la validation de la note technique sur le statut de l'exploitation et de l'exploitant agricole au Burkina.

1.1.3. Axe 3 : Financement durable et cohérent des actions agro-sylvo pastorales

1.1.3.1. Action 1 : Mise en place d'un fonds de développement des filières des EF et renforcement des capacités des fédérations

✚ Activité 20 : Plaidoyer pour la mise en place du Fonds de Développement de l'Agriculture (FDA)

La Fonds de Développement de l'Agriculture (FDA) est un vieux dossier sur lequel la CPF et ses membres ont développé des actions de plaidoyer pour accélérer sa création. Lors de la JNP 2019 à Gaoua, en réponse aux préoccupations des acteurs du monde rural, le Président du Faso a proposé que le FDA qui sera créé soit sous forme de guichet logé à la banque agricole du Faso. Or, la principale doléance de la CPF et de ses alliés était que le FDA soit un fonds autonome et non un guichet de la banque agricole. Un Fonds sous forme de guichet de la banque sera assujetti aux prescriptions de la banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest. Or, le FDA autonome a plus de flexibilité car, c'est le gouvernement qui définit ses règles de fonctionnement. C'est ainsi qu'une rencontre de plaidoyer a été organisée le 31 mai 2019 avec le Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricoles pour repréciser au Gouvernement la vision des acteurs du monde sur le FDA. Les échanges devaient se poursuivre entre le ministre de l'agriculture et le ministre des finances sur l'option finale. La CPF reste en veille et prépare une note de plaidoyer à l'endroit du chef de l'état.

✚ Activité 21 : Capitaliser le processus de création de la Banque Agricole du Faso

Cette activité n'a pas été réalisée par manque de financement.

✚ Activité 22 : Informer/sensibiliser les producteurs sur la Banque agricole du Faso

Pour permettre aux producteurs de s'informer sur les activités, les conditions et les modalités d'accès aux financements de la Banque agricole du Faso, des actions de d'information et de sensibilisation ont été initiées à cet effet.

- Lors du conseil d'administration, tenue en avril 2019 et ayant regroupé les représentants des unions et fédérations membres, des informations sur le fonctionnement de la Banque, les modalités d'accès aux financements ont été données
- Les fora JNP dans les régions, animés par les acteurs non étatiques et les différents ministères, ont été l'occasion pour les producteurs de s'informer sur les activités de la Banque au profit du monde rural.

✚ Activité 23 : Rechercher des partenaires financiers

Pour assurer la mise en œuvre de ses activités, de nouveaux partenariats et projets ont été identifiés pour le financement des activités du PTBA :

- Projet « Accompagnement des acteurs de l'offre et de la demande sur les marchés institutionnels agricoles du territoire au Burkina Faso » (Projet AMIAGRI), financé par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et mis en œuvre par Acting For Life (CFSI), la CPF et INADES-Formation
- Projet FO4CP sur le lait, financé par AGRICORD et mis en œuvre par AFDI, la CPF et UMPL-B
- Projet AgriBooster, financé par l'Office Chérifien des Phosphates (OCP), sur l'accès des producteurs aux intrants
- Projet plaidoyer insertion socioéconomique des jeunes, financé par la Wallonie-Bruxelles International et mis en œuvre SOS-FAIM et la CPF
- Projet jeunes et citoyenneté, financé par l'Union Européenne

1.1.4. Axe 4 : Adaptation et résilience aux changements et aux risques climatiques

1.1.4.1. Action 1 : Diffusion des bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques

- ✚ **Activité 24 : Diffuser les fiches techniques des pratiques d'adaptation au changement climatique**

Activité non réalisée par manque de ressources financières

1.1.5. Axe 5 : Pro-action et veille sur l'élaboration et la mise en œuvre de Politiques, Programmes et Lois Agricoles

1.1.5.1. Action 1 : Vulgarisation du contenu du PNSR II et du PDDAA

- ✚ **Activité 25 : Multiplier et diffuser un livret simplifié du contenu du PNSR II auprès des leaders paysans**

Dans le cadre de la mise des activités du CNAF, mises en œuvre par la CPF, INADES Formation et PASMED, la CPF avait été responsabilisée pour la confection et la diffusion de livret simplifié du PNSR II. Mais, à la dernière minute, l'activité a été réalisée par INADES Formation, qui a produit les livrets et en a diffusé auprès des acteurs à la base.

- ✚ **Activité 26 : Former les acteurs sur le suivi-évaluation citoyen du PNSR II et du PDDAA**

Sur financement de la fondation Trust Africa, les OPA/OSC ont mis en œuvre dans 8 régions un projet intitulé « Projet de plaidoyer et de contrôle citoyen pour la prise en compte des besoins des petits producteurs dans les politiques publiques agricoles (PNSR II) ». Pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du PNSR II, les acteurs des différentes régions ont été responsabilisés.

pour assurer le suivi-évaluation. Pour cela, des formations ont été organisées dans chaque région au profit des responsables des OPA/OSC. La CPF a été responsabilisée pour conduire les activités de formation dans les régions du sahel et du Plateau Central.

Cette formation sur le contenu et la stratégie de suivi-évaluation citoyen du PNSR II et du PDDAA dans les régions a regroupé au total 50 participants (30 hommes et 20 femmes), responsables des OP/OSC.

Activité 27 : Assurer une activité de suivi-évaluation citoyen du PNSR II et du PDDAA par région par les acteurs régionaux

Dans le cadre des activités du « projet de plaidoyer et de contrôle citoyen pour la prise en compte des besoins des petits producteurs dans les politiques publiques agricoles (PNSR2) », des acteurs de la région du Plateau Central et du Sahel ont été formés sur la stratégie de suivi-évaluation citoyen du PNSR II dans les régions. Parmi ceux qui ont été formés, dix (10) d'entre eux par région ont été désignés pour assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du PNSR II dans les régions.

Les données, collectées auprès des services techniques, les ONG/associations, les OP et les bénéficiaires individuels ont fait l'objet de synthèse et de restitution dans chaque région.

Un atelier national a été organisé et a regroupé plus d'une cinquantaine de participants composés des représentants des OP/OSC, des services déconcentrés des ministères du secteur rural, des journalistes et les partenaires techniques et financiers.

A l'issue de l'atelier, tous les acteurs ont reconnu, malgré les difficultés liées à la non-exhaustivité des données aussi bien physiques et financières relatives aux activités programmées et réalisées, la nécessité d'assurer un suivi citoyen des activités du PNSR. Ce qui va permettre aux acteurs au niveau de chaque région de s'assurer de la mise en œuvre des activités prévues et interpeller le Gouvernement et les partenaires.

Ils ont, pour cela, formulé des recommandations suivantes en vue d'optimiser la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PNSR II.

- Mettre à la disposition des structures étatiques déconcentrées chargées de l'encadrement du monde rural, des ressources (humaines, matérielles et financières) conséquentes pour la réalisation des différentes missions à elles confiées ;
- Opérationnaliser le dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation propre aux interventions entrant dans le cadre du PNSR II dans chaque région ;
- Définir des actions urgentes pour la réduction de l'incivisme ;
- Lutter de manière efficace contre l'insécurité (menaces terroristes) ;
- Revoir les démarches administratives pour l'acquisition des intrants ;
- Œuvrer au renforcement de la collaboration entre les acteurs intervenant dans le monde rural.

Activité 28 : Animer des émissions radiophoniques d'information sur la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PNSR II et du PDDAA

Dans le but de faire connaître le contenu du PNSR II et du PDDAA à un plus grand nombre de producteurs, des émissions radiophoniques ont été réalisées à la radio municipale de Dori et à la radio Bassy de Ziniaré. Les émissions ont été animées dans chaque région par deux (2) représentants de la CPF et modérées par un animateur des radios concernées.

Ces émissions ont permis de toucher plus de 15 000 producteurs/trices des régions du Plateau Central et du Sahel.

Activité 29 : Réaliser une étude sur la cartographie des marchés territoriaux

L'importance des marchés liés aux systèmes alimentaires locaux, nationaux et régionaux – ou marchés territoriaux, est reconnue par le Comité mondiale de la sécurité alimentaire (CSA) bien que mal connus car négligés dans beaucoup de pays de par le monde entier. Ils sont peu ou pas pris en compte dans les projets et programmes nationaux et régionaux. Les recommandations du comité mondial de la sécurité alimentaire (CSA) sur ‘ Etablir un lien entre les petits exploitants et les marchés’ devraient amener les politiques publiques à soutenir les marchés territoriaux par des politiques de prix, des marchés publics, des crédits et des infrastructures appropriées.

C'est ainsi qu'avec l'appui du ROPPA, une étude sur la cartographie des marchés a été réalisée. Cette étude a été menée dans les marchés de Korsimoro dans la région du Centre Nord et de Kinkirsgogo dans la région du Centre Ouest.

L'intérêt de cette initiative est de faire connaître les réalités de ces marchés et les difficultés que les petits producteurs rencontrent pour l'accès à ces marchés. Les résultats de cette étude serviront dans les actions de plaidoyer qui seront développées auprès de l'Etat et des partenaires pour que cette thématique soit prise en compte dans les politiques, programmes et projets.

1.1.5.2. Action 2 : Réalisation d'actions de plaidoyer et lobbying, de construction d'alliances, d'actions de communication (conférences de presse) en faveur de l'exploitation agricole familiale

Activité 30 : Organiser des rencontres, conférences de presse, publications d'articles, interpellations, etc.

Le 19 mars 2019, la CPF a été reçue en audience par le Ministre de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles. Cette audience a été l'occasion pour la CPF d'interpeler le Ministre sur les points suivants : (i) l'adoption des décrets d'application de la LOASPHF (ii) l'opérationnalisation de la CAIMA (iii) la révision du délai de conformation des OP à l'AUSCOOP (iv) la reconnaissance de la CPF comme association d'utilité publique (v) la modernisation des exploitations familiales (accès aux intrants, équipement, maîtrise de l'eau...) (vi) le nouveau statut de la JNP (vii) la concertation permanente entre la CPF et le ministère sur les grands dossiers (viii) l'insertion socioéconomique des jeunes ruraux.

Le Ministre a d'emblée apprécié cet esprit de collaboration et de dialogue que la CPF a toujours adopté à l'endroit du ministère. En réponse aux préoccupations exposées par la CPF, le Ministre a apporté les réponses suivantes : (i) il s'engage à faire adopter les décrets prioritaires avant la tenue de la JNP en avril 2019 (ii) concernant la CAIMA, le choix a été fait de la créer sous forme associative et la CPF sera associée dans l'ensemble du processus (iii) pour la révision du délai de conformation des OP à l'AUSCOOP, le ministre s'est engagé à échangé avec le ministre de la justice qui est habilité à proposer au conseil des ministres un texte dans le sens souhaité par les OP (iv) le ministre a informé la CPF d'un projet pilote qu'il entend mettre en œuvre sur un modèle d'exploitation agricole performante et productive toute l'année. Ce pilote sera généralisé afin d'obtenir un plus grand impact et assurer définitivement la sécurité

alimentaire du pays (v) le ministre encourage la CPF a introduire auprès des services compétents du ministère en charge de l'administration du territoire une demande de statut d'utilité public qu'il s'engage à soutenir en temps opportun (vi) concernant le nouveau statut de la JNP, le ministre a dit que le rapport sur ce statut est disponible et sera présenté aux différents acteurs pour appréciation.

1.1.5.3. Action 3 : Participation aux évènements importants au niveau national et international

✚ Activité 31 : Participer à la Journée Internationale de la Femme (08 mars)

A l'occasion de cette journée, le Collège des femmes avec l'appui technique de la CPF et financier de OXFAM, a organisé un atelier qui a regroupé une quarantaine de participants dont 65% de femmes. Les participants à l'atelier ont échangé sur les thèmes suivants qui ont fait l'objet de communication par des personnes ressources :

- (i) Rôle des femmes dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Burkina Faso
- (ii) Analyse de la déclaration de politique générale du Premier Ministre en lien avec les besoins/préoccupations des femmes rurales
- (iii) Présentation des principales recommandations du forum national sur l'autonomisation et la responsabilisation de la femme, organisé par le parlement burkinabè.

Suite à ces communications et les échanges qui ont suivis, les participants ont formulé des recommandations à l'endroit du ministère de la femme, de l'assemblée nationale, de la CPF et ses partenaires. Le Collège des femmes a aussi pris des résolutions dont la principale est d'engager des plaidoyers auprès des structures envers lesquelles les recommandations ont été formulées.

✚ Activité 32 : Co-organisation et participer à la journée internationale de la femme rurale (JIFR)

La journée internationale de la femmes rurale (JIFR) a été célébrée le 15 octobre 2019 à Tenkodogo dans la région du Centre Est sous le thème : « La problématique de l'accès des femmes aux facteurs de production : quelle stratégie pour un accès équitable ».

La cérémonie officielle commémorative a connu la participation du Ministre d'Etat, Ministre de la défense nationale et des anciens combattants, du Ministre de la Santé, de la Représentante du Ministre en charge de l'Agriculture, du Gouverneur de la Région du Centre-Est, des partenaires techniques et financiers, des autorités administratives, coutumières et religieuses du Centre-Est.

Au cours de cette cérémonie, la Présidente du Collège des femmes de la CPF a prononcé un discours au nom des femmes rurales du Burkina. Elle a remis à la fin de son discours, des documents de plaidoyer en faveur des femmes rurales à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la défense nationale et des anciens combattants, représentant le parrain et des vivres à leurs sœurs déplacées internes de la Région du Centre-Est.

En prélude à cette journée, une série d'activités a été organisée :

- ✓ La journée d'information et de sensibilisation qui a eu lieu le 13 octobre 2019 en présence de plus de 300 femmes rurales et des autorités. L'objectif de cette journée était d'informer et de sensibiliser les productrices rurales en tant qu'actrices de développement sur l'accès au foncier rural et les opportunités de financement de leurs activités.

Deux communications ont été présentées à cette occasion. Une première sur les dispositions juridiques sur l'accès des femmes à la terre au Burkina Faso qui visait à imprégner les participantes sur les dispositions juridiques existantes en matière d'accès à la terre qui sont favorables à la femme rurale et une deuxième sur « l'accès des femmes aux crédits : les opportunités de financement du Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes ».

Au cours de cette journée d'information, Madame Gariko Korotoumou du Collège des femmes de la CPF a partagé l'expérience de la collectivité Mbadakouda au Sénégal qui a mis en place un système de négociation avec les chefs terriens. Cela a permis aux femmes de 17 villages d'avoir accès à des terres et de bénéficier d'un renforcement de capacité sur des métiers agricoles.

- ✓ La journée de plaidoyer et de visites d'unités de production et de transformation a eu lieu le 14 octobre 2019. Cette journée a été marquée par :
 - une rencontre de plaidoyer auprès de sa Majesté le Dima de Zoungnan-Tenga pour un accès équitable des femmes du Centre-Est à la terre et aux autres facteurs de production
 - des visites d'unités de production et de transformation appartenant aux femmes : Centre d'Etuvage de Riz de Bagré, l'union des transformatrices de poisson « Wend-toin » de Bagré, l'union provinciale des professionnels agricoles du Boulgou (UPPAB).

Activité 33 : Participer à des rencontres régionales de plaidoyers sur le lait et le foncier

Activité non réalisée

Activité 34 : Participer à la JNP

La CPF a participé à la journée nationale du paysan qui s'est tenue du 25 au 27 avril 2019 à Gaoua dans la région du sud-Ouest sous le thème : "Défi de la sécurité alimentaire dans un contexte d'insécurité : quelles stratégies d'accompagnement des exploitations agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques ?". En prélude à la journée, la CPF a participé activement au sein des différentes commissions, dans l'animation des fora dans toutes les régions et les ateliers sectoriels.

Au cours du dialogue entre le Président du Faso et les producteurs, le Président de la CPF a présenté au Chef de l'Etat, les doléances des acteurs du monde rural sur diverses thématiques qui sont :

- la conformation des organisations paysannes à l'acte uniforme coopératif de l'OHADA : La prolongation du délai de conformation d'au moins un an et la mise en place dans

tous les ministères en charge du développement rural d'un dispositif d'accompagnement des Organisations paysannes ; la revue des procédures en faisant une séparation nette entre la démarche de conformation avec celle de la création d'une nouvelle coopérative pour lever les ambiguïtés actuelles.

- l'opérationnalisation de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale halieutique et faunique à travers la mise en œuvre effective des dispositions des décrets d'application.
- la création et l'opérationnalisation du Fonds de Développement de l'Agriculture avec plusieurs guichets.
- Veiller à ce que les produits et les services financiers de la banque agricole du Faso soient adaptés à l'agriculture familiale et facilement accessibles aux producteurs où qu'ils soient sur le territoire national
- la création de la Centrale d'Achat des Intrants et Matériels Agricoles (CAIMA) en s'inspirant du processus de création de la Banque agricole dans lequel les organisations de producteurs ont joué un rôle essentiel
- la promotion des produits agricoles locaux à travers l'évaluation participative de la mise en œuvre de l'arrêté de son Excellence Monsieur le premier ministre, l'élaboration d'une stratégie nationale de valorisation et de consommation des produits locaux et l'adoption d'une loi de contrainte
- l'élaboration d'une charte d'organisation de la JNP dans laquelle le rôle des Acteurs Non Etatiques, de l'Etat et des régions accueillantes est clarifié
- l'insécurité ayant entraîné des déplacements de population, une désorganisation des familles et même du tissu social, l'élaboration d'un programme spécial d'urgence de soutien à ces familles sinistrées et de reconstitution de leur capital productif est indispensable
- l'élaboration et l'adoption d'une politique spécifique d'installation des jeunes ruraux dans l'agriculture et les métiers agricoles

La CPF au nom des OP a promis 06 tonnes de riz local aux forces de défense et de sécurité (FDS) de la région du Sud-Ouest. Cette promesse a été réalisée au cours d'une cérémonie de remise tenue le 05 juillet 2019 à Gaoua en présence du Gouverneur du Sud-Ouest, le Maire de la commune de Gaoua, le chef de corps du détachement militaire de Gaoua, le directeur régional de la police du Sud-Ouest, le commandant de la brigade de gendarmerie de Gaoua, les Directeurs régionaux des ministères en charge du développement rural et des représentants des producteurs.

1.1.5.4. Action 4 : Appui à la consolidation de l'OEF

Activité 35 : Elaborer le rapport national sur l'OEF

Un rapport national sur le bilan de la campagne 2018-2019 et sur les résultats intermédiaires de la campagne agricole 2019-2020 a été élaboré. Ce rapport doit servir à alimenter le 3^{ème} rapport régional de l'observatoire des exploitations familiales.

1.2. Analyse du niveau d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 1

L'Objectif spécifique 1 enregistre un taux d'exécution global de 83%. Les activités de l'axe 2 (Favoriser la reconnaissance du métier d'agriculteur) ont été exécutées à 100%. Le détail est donné dans le tableau suivant.

Axes	Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées	Taux de réalisation
Axe 1 : Accès durable et sécurisé au foncier	16	13	3	81%
Axe 2 : Favoriser la reconnaissance du métier d'agriculteur	3	3	0	100%
Axe 3 : Financement durable et cohérent des actions agro sylvo pastorales	4	3	1	75%
Axe 4 : Adaptation et résilience aux Changements et aux risques climatiques	1	0	1	0%
Axe 5 : Pro-action et veille sur l'élaboration et la mise en œuvre de Politiques, Programmes et Lois Agricoles	11	10	1	91%
TOTAL	35	29	6	83%

La mise en œuvre des activités de cet Objectif spécifique a permis d'obtenir les résultats majeurs suivants :

- Une meilleure connaissance du contenu de la Loi 034-2009 portant régime foncier rural par les acteurs
- Une concertation permanente des acteurs de la plateforme sur le foncier rural
- Une reconnaissance du statut de l'exploitation et de l'exploitant agricole à travers l'adoption des décrets de la LOASPHF
- La mise en place de fonds pour le développement des filières des exploitations familiales : FDA, banque agricole
- L'engagement de partenaires pour la réalisation des activités du PTBA
- Une meilleure connaissance par les acteurs régionaux du contenu et des enjeux du PNSR II et du PDDAA.

II. OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES ECONOMIQUES AUX MEMBRES

2.1. Etat d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 2

L'objectif spécifique 2 compte trois (3) axes opérationnels autour des activités visant la consolidation des initiatives pour l'amélioration de l'accès des exploitations familiales aux services économiques.

2.1.1. Axe 1 : Accès aux facteurs de production : équipements agricoles, intrants, innovations techniques et technologiques, etc.

2.1.1.1. Action 1 : Influence des actions du Gouvernement pour la construction d'argumentaire et de plaidoyer pour une prise en compte des préoccupations de la CPF

✚ Activité 36 : Organiser un plaidoyer pour la baisse des coûts des intrants agricoles

Le plaidoyer a été fait d'une part à l'occasion de l'audience que le MAAH a accordé à la CPF le 19 mars 2019 et d'autre part lors de la JNP à Gaoua en avril 2019. Le gouvernement a décidé de poursuivre le mécanisme de subvention des intrants agricoles (semences améliorées et engrais) et d'accélérer la création de la CAIMA sous forme associative.

2.1.1.2. Action 2 : Revue du dispositif de la CPF pour un meilleur suivi-évaluation de l'opération "intrants subventionnés"

✚ Activité 37 : Réorganiser le dispositif

Pour assurer un meilleur suivi de l'opération intrants subventionnés, la CPF a revu son dispositif, en responsabilisant les fédérations dans chaque région lesquelles ont identifié des responsables dans les différentes localités.

2.1.1.3. Action 3 : Accompagnement des producteurs pour l'accès aux techniques et aux technologies des traitements biologiques des maladies des plantes

✚ Activité 38 : Mettre en place et équiper des antennes régionales pour la clinique des plantes

Quatre (04) antennes de la clinique des plantes ont été mises en place au sein de l'association Manegbzanga à Loumbila, la FNGN à Ouahigouya, la FEPA-B à Bobo Dioulasso et l'UPPOS à Di. Ces antennes visent à accompagner les producteurs dans la recherche de solutions (biologiques) aux problèmes des maladies des plantes dans leur localité. Chaque antenne est animée par 02 gestionnaires et a reçu une moto, deux smartphones, une connexion internet des tables, des bancs et armoires.

✚ Activité 39 : Suivre le fonctionnement des cliniques des plantes dans les régions

Dans le cadre des activités du projet ProDuIRE mis en œuvre par un consortium de structures dont la CPF et coordonné par l'université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso, quatre (04) antennes de la clinique des plantes ont été mises en place au sein de l'association Manegbzanga à Loumbila, la FNGN à Ouahigouya, la FEPA-B à Bobo Dioulasso et l'UPPOS à Di. La mise en place de ces antennes répond aux besoins des producteurs maraîchers d'être accompagnés dans la recherche de solutions (biologiques) aux problèmes des maladies des plantes dans leur localité. Chaque antenne est animée par 02 gestionnaires et a reçu une moto, deux smartphones, une connexion internet des tables, des bancs et armoires.

2.1.2. Axe 2 : Renforcement de la productivité et la compétitivité (produire en quantité et en qualité)

2.1.2.1. Action 1 : Développement du conseil agronomique et économique auprès des EF (capitalisation, partage et valorisation des expérience de conseil au niveau national)

✚ Activité 40 : Suivre la campagne agricole 2019/2020

Pour encourager les producteurs et apprécier la situation de la campagne agricole 2019/2020, des tournées ont été réalisées dans les régions du Centre Est, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Centre Ouest. Ces tournées ont permis de collecter des données auprès des fédérations et des membres individuels sur le début de la campagne, la période de soudure et la fin de la campagne. Le rapport élaboré à l'issue de cette tournée servira à alimenter l'observation des exploitations familiales.

✚ Activité 41 : Organiser des ateliers de formation des agents de vulgarisation sur les bonnes pratiques de lutte contre l'aflatoxine du maïs

Pour renforcer les capacités des producteurs dans la lutte contre l'aflatoxine du maïs, deux (2) ateliers d'information/formation ont été organisés au profit des acteurs.

Le premier atelier qui a regroupé 46 personnes composées des agents de vulgarisation, animateurs endogènes, inspecteurs, et techniciens de laboratoire s'est tenu à Bobo-Dioulasso du 25 au 27 juillet 2019. La formation a porté sur les causes et mécanismes de contamination du maïs par l'aflatoxine, les conséquences de l'aflatoxines sur la santé des personnes et des animaux, les bonnes pratiques de lutte contre la contamination du maïs par l'aflatoxine du champ au grenier et les bonnes pratiques d'utilisation de AFLASAFE qui est un bio-pesticide pour éviter la contamination du maïs au champ.

Le second atelier consacré à la formation de 22 inspecteurs et techniciens de laboratoires sur les techniques d'échantillonnage et d'analyse des aflatoxines dans le maïs s'est tenu du 28 au 30 octobre 2019 à Ouagadougou.

✚ Activité 42 : Organiser des séances de démonstration de production de maïs aux champs avec afflasafe

Pour réaliser les séances de démonstration de production de maïs aux champs avec aflasafe, 29 démonstrateurs dont 24 hommes et 5 femmes ont été identifiés pour mettre en place des tests de démonstration. Ces tests de démonstration ont été réalisées sur une superficie totale de 27 ha répartis dans 6 provinces : Houet, Kéné Dougou, Tuy, Mouhoun, Banwa, Sissili. 270 kg de Aflasafe BF01 ont été utilisés pour les différents tests.

✚ Activité 43 : Réaliser des tests de plateforme surélevée de séchage de maïs

Activité non réalisée

Activité 44 : Réaliser un test sur les structures de stockage en milieu paysan

Activité non réalisée

Activité 45 : Organiser des séances villageoises de formation/informations sur les méthodes de lutte intégrée contre l'aflatoxine

Activité non réalisée

Activité 46 : Participer aux 72 h de lait local

En marge des manifestations des 72 heures du lait local organisée les 24, 26 et 27 octobre 2019 à Ouagadougou sous le thème « Un pastoralisme résilient pour du Lait local : une réponse à l'insécurité et un facteur de développement durable ? », un atelier regroupant l'ensemble des acteurs a été organisé. Le thème de cet atelier « alimentation des vaches laitière en période de crise » a été animé par le Dr Sissao, chef de service lait à la Direction Générale des Productions Animales (DGPA).

A l'issue de l'atelier trois (3) principaux messages de plaidoyer en lien avec le thème ont été formulés. Ce sont :

- déclaration officielle de la crise pastorale par le Gouvernement et déblocage de fonds d'urgence pour l'appui aux éleveurs
- mise en œuvre d'une action civilo-militaire auprès de la population pour faire face au terrorisme
- intégration des produits locaux à l'aide humanitaire d'urgence destinée aux populations déplacées

Activité 47 : Diagnostiquer des laiteries

Cinq (05) laiteries ont été diagnostiquées par rapport à la mise en œuvre de la charte qualité et le respect de l'hygiène.

Il ressort de ces diagnostics que la charte qualité est connue dans ces 05 laiteries. Cependant, ces laiteries sont confrontées à un certain nombre de problèmes, à savoir :

- l'écoulement des produits lié à la concurrence déloyale du lait en poudre
- la formation des membres
- l'accessibilité de la matière première
- le sous équipement des laiteries
- des locaux inappropriés
- la qualité des emballages
- le non-respect de la marche en avant
- l'insuffisance de matériel pour le contrôle de qualité

Activité 48 : Suivre les laiteries par l'animateur

Huit (08) laiteries ont été suivies par l'animateur. Des visites ont été effectuées dans chacune des laiteries afin d'évaluer la performance organisationnelle et économique de chaque unité. Des données sur les statistiques de transformation pour l'année 2019 de ces laiteries ont été collectées pour alimenter les rapports annuels.

2.1.3. Axe 3 : Accès durable aux marchés en facilitant l'organisation des marchés nationaux et sous-régionaux

2.1.3.1. Action 1 : Renforcement des capacités de stockage et de conservation des produits agricoles pour la commercialisation

Activité 49 : Acquérir des sacs PICS et des bâches pour les coopératives

Pour renforcer les capacités de conservation des produits agricoles, dans le cadre du projet P4P, 4 292 sacs PICS et 08 bâches ont été mis à la disposition des membres de la coopérative Sahel Produits/Djibo ; UPFN-PFN/Kongoussi ; coopérative Potal/Seytenga ; coopérative Laabal/Bani). Ces équipements post-récoltes vont permettre aux coopératives concernées de répondre aux exigences du marché sur la qualité des produits agricoles.

Activité 50 : Suivre la construction des magasins

Pour assurer la qualité des produits agricoles des coopératives, deux (2) magasins de stockage de 100 tonnes chacun ont été construits par le P4P via la CPF au profit de la coopérative Sahel Produits/Djibo et UPFN-PFN/Kongoussi. Pour cela, six (6) missions ont été organisées par une équipe de la CPF et de la DGPER pour le suivi de la construction de ces 02 magasins de stockage.

Activité 51 : Former les acteurs sur la recherche de marché

Dans le cadre des activités du projet P4P national, quatre (4) sessions de formation sur la recherche de marché ont été organisées par la CPF en collaboration avec la DGPER et l'appui du PAM au profit de 46 femmes et de 69 hommes membres des coopératives de producteurs de niébé et maïs de Djibo, Kongoussi, Seytenga et Bani.

L'objectif de ces formations est d'aider ces coopératives à trouver d'autres débouchés pour l'écoulement de leurs productions.

2.2. Analyse du niveau d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 2

Le taux d'exécution global des activités de l'Objectif spécifique 2 est estimé à 81%. Le détail de l'exécution par axe est présenté dans le tableau suivant.

Axes	Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées	Taux de réalisation
Axe 1 : Accès aux facteurs de production : équipements agricoles, intrants, innovations techniques et technologiques, etc.	4	4	0	100%
Axe 2 : Renforcement de la productivité et la compétitivité (produire en quantité et en qualité)	9	6	3	67%
Axe 3 : Accès durable aux marchés en facilitant l'organisation des marchés nationaux et sous régionaux	3	3	0	100%
TOTAL	16	13	3	81%

III. OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : ACCOMPAGNER LA FORMATION ET L'INSTALLATION DES FEMMES ET DES JEUNES RURAUX

3.1. Etat d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 3

L'objectif spécifique 3 est composé de deux (2) axes opérationnels et regroupe les activités qui concourent au renforcement des capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des jeunes et des femmes pour favoriser leur installation et insertion professionnelle.

3.1.1. Axe 1 : Formation professionnelle de jeunes agriculteurs et des femmes agricultrices

3.1.1.1. Action 1 : Mise en œuvre d'une stratégie de formation et d'installation des jeunes au sein de la CPF

✚ Activité 52 : Mettre en place d'un programme de mentoring

Le programme mentoring mis en place par la CPF a pour but d'identifier les jeunes et des leaders au sein des unions et fédérations pour que ces derniers accompagnent les jeunes et les préparer pour assurer la relève au sein des OP et dans les exploitations familiales.

Pour la mise en place de ce programme 2019, la méthodologie suivante a été adoptée :

- Information/sensibilisations lors de l'assemblée générale extraordinaire et du conseil d'administration de la CPF
- Rencontre d'échange et d'information avec les équipes techniques des unions et fédérations membres
- Réalisation de focus group avec les jeunes et les leaders dans les régions des Hauts Bassins, Boucle du Mouhoun, Centre Ouest et Centre Nord
- Transmission d'une lettre officielle aux unions et fédérations avec les critères de choix des jeunes et des leaders
- Analyse sur la base des critères et sélection des jeunes à partir des fiches envoyées par les fédérations
- Sorties auprès des jeunes proposés par les fédérations

A l'issue de ces démarches, 15 leaders (5 femmes et 10 hommes) et 18 jeunes (7 filles et 11 garçons) se sont engagés pour le programme mentoring 2019.

✚ Activité 53 : Former les leaders et les jeunes au mentorat

Pour renforcer les capacités des jeunes et des leaders, une formation sur le mentorat a été organisée du 20 au 21 décembre 2019 au profit 15 leaders et 18 jeunes. L'objectif de cette formation était de donner toutes les informations nécessaires aux participants sur le mentorat afin de faciliter la mise en œuvre des activités du programme. Ainsi, les points suivants ont fait l'objet d'échanges avec les participants lors de cette formation :

- L'historique du mentorat
- La définition du mentorat
- Les étapes de la démarche de mise en place du programme mentorat
- Les conditions de réussite d'un programme de mentorat
- Les raisons de mise en place du programme au sein de la CPF
- Le processus de mise en place du programme à la CPF

- Les leçons tirées de la mise en place des programmes à la CPF

A l'issue de la formation, les mentors et mentorés :

- ont élaboré leur plan de travail pour mettre en œuvre de janvier à décembre 2020
- ont signé une lettre d'entente pour une bonne mise en œuvre des activités du plan de travail
- se sont engagés à faire le bilan à mi-parcours du programme à la fin du mois de juin et une évaluation finale du programme en décembre 2020

Activité 54 : Suivre les jeunes du programme mentoring

Pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités des plans de travail des mentorés et des recommandations des missions précédentes, des missions de suivi ont été organisées dans les régions des Hauts Bassins, Boucles du Mouhoun, Cascades, Centre Ouest, Centre Est, Plateau Central, Centre Nord.

De façon spécifique, les missions de suivi visaient à :

- Encourager les jeunes dans leurs activités de production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique
- Vérifier la mise en œuvre des activités des plans de travail pour ceux impliqués dans les programmes mentoring
- Recueillir les appréciations des relations de travail entre mentors et mentorés d'une part et des relations entre les fédérations, la CPF et les jeunes
- Identifier les contraintes de mise en œuvre des activités des jeunes dans leurs localités
- Recueillir des suggestions pour améliorer leurs activités

Ces missions ont permis de rencontrer 15 jeunes et 6 mentors, de faire le bilan de la mise en œuvre des plans de travail et de recueillir leurs appréciations sur le programme.

Ainsi, les mentors et mentorés ont eu une appréciation positive du programme, car, il a permis de résoudre des problèmes que rencontrent les jeunes au niveau personnel et professionnel à savoir : confiance en soi, accès au financement, accès aux intrants, accès au marché, prise de parole en public, conduite de réunion, rédaction de rapport, organisation du travail, meilleure connaissance du monde des OP, connaissance du réseau des leaders, etc.

Cependant, des difficultés de mise en œuvre ont été évoqués par les mentors et mentorés et les suggestions suivantes ont été faites :

- bien identifier les jeunes en utilisant des critères tels que dynamisme, exerçant l'activité, volonté, disponibilité, etc.
- bien faire le choix des mentors avec comme critères : disponibilité, engagement en faveur des jeunes, vivant dans la même région que le mentoré, etc.
- faire un suivi rapproché des jeunes
- mettre en application la totalité des activités du programme qui prévoit l'organisation d'une nuit des mentorés à la fin du programme, la récompense des mentorés et mentors qui se sont bien illustrés, la mise à disposition de kit pour faciliter l'activité des mentorés, etc.

Activité 55 : Organiser des formations spécifiques au profit des jeunes

Les missions de suivi ont permis d'identifier avec les mentors et mentorés, des formations à réaliser pour renforcer les activités du programme. Les formations spécifiques identifiées sont : leadership, prise de parole en public et conduite de réunion.

Ces formations ont été organisées les 17 et 18 juin 2019 pour le leadership et du 19 au 20 pour la prise de parole en public et la conduite efficace de réunion au profit de 16 jeunes du programme 2018 et 04 jeunes du programme 2019.

Activité 56 : Suivre le fonctionnement des cellules d'appui et d'accompagnement des jeunes mises en place au sein des unions/fédérations

La cellule d'appui aux jeunes, composée de 5 personnes (2 jeunes, 1 femme, 1 administrateur et 1 technicien) devrait être mise en place au sein des unions et fédérations. Cette aura pour objectifs de :

- Assurer la veille et d'interpellation pour la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les activités des unions et fédérations
- Animer le réseau des jeunes au sein des unions et fédérations
- Réfléchir et proposer des solutions sur toutes les questions des jeunes au sein des unions et fédérations
- Identifier et proposer des jeunes devant intégrer le programme mentoring de la CPF
- Proposer des critères et des jeunes pour le renouvellement des représentants au sein du collège des jeunes
- Réfléchir sur la question de la relève/responsabilisation des générations au sein des exploitations familiales et dans les unions/fédérations
- Proposer des stratégies d'accompagnement des jeunes à la prise de responsabilité dans les unions/fédérations et des dispositifs d'insertion/installation des jeunes
- Capitaliser les actions des jeunes dans les unions et fédérations

C'est pour s'assurer de la mise en place effective et du fonctionnement de ces cellules que des missions de suivi ont été réalisées auprès des unions et fédérations. De ces missions, il ressort que seulement 6 cellules d'appui aux jeunes (soit 40%) ont été mises en place au sein des unions et fédérations. Il s'agit : FEB, FEPA-B, USCCPA, UNPS-B, FENAFER-B, UNPM-B. la mise en place dans les autres unions et fédérations seront effective d'ici le premier trimestre de 2020.

3.1.2. Axe 2 : Commercialisation, transformation et valorisation des produits locaux

3.1.2.1. Action 1 : Promotion des produits locaux

Activité 57 : Accompagner les jeunes à la commercialisation de leurs produits

Une des préoccupations évoquées par les jeunes lors des missions de suivi sur le terrain est de trouver un marché rémunérateur afin de pouvoir écouler leurs productions. Une formation sur l'accès au marché et la commercialisation des produits agricoles a été organisée du 11 au 12 octobre 2019 au profit de 20 jeunes du programme mentoring.

Ainsi, cinq (5) modules ont été développés au cours de la formation :

- Défis de l'agriculture familiale et contraintes liées à l'accès au marché
- Stratégie de commercialisation des produits
- Prospection, négociation, contractualisation
- Nouvelles opportunités de commercialisation de produits agricoles
- Quelques conseils pour la commercialisation de produits agricoles

Activité 58 : Participer aux foires et journées promotionnelles

Des femmes et des jeunes des unions et fédérations membres ont participé à 6 foires ou journées promotionnelles : FIBO, JAAL, JNP, JIFR, JMA, foire aux semences. Ces foires ont permis aux participants de réaliser plus de 2 millions de chiffre d'affaires et de nouer des relations avec une vingtaine de structures : IMF, Banques, structures d'appui-conseil, etc. Les stands institutionnels ont permis d'accueillir 1 500 visiteurs et de distribuer 1 500 plaquettes.

3.2. Analyse du niveau d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 3

Toutes les activités prévues dans l'Objectif spécifique 3 ont été totalement exécutées. La réalisation de ces activités a conduit à trois (3) résultats majeurs :

- Un renforcement des capacités techniques des jeunes et des femmes
- L'amélioration de la qualité des produits transformés par les membres
- La promotion des produits agricoles des membres

Axes	Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées	Taux de réalisation
Axe 1 : Formation professionnelle de jeunes agriculteurs et des femmes agricultrices	5	5	0	100%
Axe 2 : Commercialisation, transformation et valorisation des produits locaux	2	2	0	100%
TOTAL	7	7	0	100%

IV. OBJECTIF SPECIFIQUE 4 : RENFORCER LES CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES DE LA CPF ET DES FEDERATIONS MEMBRES

4.1. Etat d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 4

Le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles regroupe l'ensemble des activités visant à consolider la représentativité, la légitimité, la crédibilité de la CPF et ses membres. Et ceci, à travers un fonctionnement régulier et démocratique des organes de gouvernance, une meilleure coordination des activités du Secrétariat Permanent, une circulation des informations et une communication interne et externe efficaces.

4.1.1. Axe 1 : Construire une organisation solide, crédible et représentative de la profession agricole avec un portage au niveau local (régions, provinces, communes)

4.1.1.1. Action 1 : Accompagnement des fédérations membres de la CPF dans un processus de réflexion et de conformisation à l'acte uniforme OHADA

✚ Activité 59 : Appuyer la demande des unions/fédérations membres sur le processus de conformation à l'OHADA

Dans le cadre de la conformation des fédérations et unions à l'OHADA, un dispositif d'appui et d'accompagnement a été mis en place au sein de la CPF dans le but de répondre aux demandes des membres. Ce dispositif comprend les animateurs-formateurs endogènes, l'équipe technique et des leaders. Ainsi, des appuis en termes de conseils, méthodologique (outils, canevas), d'appui pour l'élaboration des statuts et règlement intérieur, de formation sur OHADA et de rencontres de plaidoyer ont été apportés à certains membres, tels que : UNAPOB, UNAPROSEB, FNPB, FEPA-B, FENAFER-B.

Ces appuis ont contribué à accélérer la conformation des fédérations et unions. Au 31 décembre 2019, 75% des membres de la CPF se sont conformés à l'AUSCOOP.

Activité 60 : Appuyer les coopératives membres pour l'élaboration d'outils de gestion

Cette activité n'a pas été réalisée par manque de financement

Activité 61 : Elaborer un parcours de formation sur la gouvernance coopérative (Mission N/S)

Cette activité n'a pas été réalisée par manque de financement

4.1.1.2. Action 2 : Réalisation de l'auto-évaluation 5 C

✚ Activité 1 : Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'atelier d'auto-évaluation 5C

L'atelier d'auto-évaluation 5 C qui a été réalisé en 2019, a identifié des actions à mettre en œuvre pour renforcer les capacités techniques de l'équipe de la CPF. Parmi les actions du plan qui ont été mises en œuvre, on peut retenir :

- La formation du comptable et du RAF sur la gestion financière et comptable et sur la logistique
- La formation de l'équipe technique sur la planification et la gestion axée sur les résultats
- La formation des communicatrices sur Photoshop et Illustrator

✚ Activité 2 : Mettre en œuvre le plan d'action GAL (Equipe Changement)

En vue d'amener les acteurs à un changement de comportement, un plan d'action. Pour la mise en œuvre des actions dudit plan, une équipe de changement composée des représentantes du Collège des femmes, du Collège des jeunes, du Conseil d'administration et de l'équipe technique a été constituée.

Au cours de l'année 2019, des rencontres avec les membres de l'équipe de changement ont été organisés pour le bilan des changements intervenus sur les ménages, les activités et la vie au sein de leur communauté.

Il ressort de façon globale, les éléments de changements suivants au sein des familles des membres :

- Les jeunes garçons dans les ménages sont de plus en plus impliqués dans les tâches ménagères (nettoyage de la cour, vaisselle, lessive, etc.) en appui aux filles et aux mères de famille
- Les hommes au sein des ménages acceptent de plus en plus d'aider les femmes pour les tâches ménagères (garder les enfants, nettoyer la cour), donnant plus de temps aux femmes pour mener d'autres activités
- Beaucoup plus de femmes, en accord avec leur mari, ont la possibilité de mener des activités économiques ou récréatives.

4.1.2. Axe 2 : Assurer un meilleur portage de la vision de la CPF et une meilleure qualité de représentation

4.1.2.1. Action 1 : Dynamisation et animation de la CAPEP

✚ Activité 1 : Organiser des rencontres thématiques

Cette activité n'a pas été réalisée par manque de financement

4.1.2.2. Action 2 : Animation des Collèges des jeunes et des femmes pour le renforcement de leurs capacités

✚ Activité 1 : Animer le Collège des jeunes et renforcer leurs capacités : rencontre de concertation

Activité non réalisée par manque de financement

✚ Activité 2 : Animer le Collège des femmes : rencontres de concertation

Plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de l'animation de ce collège :

- Organisation d'un atelier bilan sur le programme de plaidoyer « Les femmes rurales pour un Burkina sans faim »
- Organisation d'un atelier bilan des activités de 2018 et planification des activités 2019 du Collège des femmes. Cet atelier a regroupé les 28 femmes membres du collège.
- Organisation de 03 rencontres du bureau du Collège des femmes pour apprécier l'état d'exécution du programme annuel d'activités du CdF et prendre les mesures correctives ou de dynamisation qui s'imposent.

✚ Activité 3 : Renforcer les capacités des membres du Collège des femmes

Un atelier de formation a été organisé en éducation financière et a regroupé 25 personnes dont 22 femmes et 3 hommes tous membres du Collège des femmes et du Collège des jeunes. A l'issue de la formation, les participants ont renforcé leurs capacités sur :

- La budgétisation : se fixer des buts financiers, apprécier l'importance d'un budget et élaborer un budget
- L'épargne : la notion d'épargne, les objectifs de l'épargne, plan d'épargne et augmenter son épargne
- La gestion des dettes : mon argent et l'argent des autres, les bons et les mauvais prêts, les coûts de l'emprunt, les dangers du surendettement

4.1.2.3. Action 3 : Renforcement de la communication avec la base et les partenaires et la diffusion au niveau des élus des contenus des discours portés lors des séances de représentation

+ Activité 1 : Animer le site Web, les pages Facebook et Twitter

Pour assurer la visibilité des activités menées par la CPF et ses membres, des contenus ont été produits régulièrement et publiés sur la page Facebook.

+ Activité 2 : Restructurer le site Web

Un prestataire a été identifié et le travail de restructuration du site Web a démarré. Le site restructurer sera fonctionnel dès la première semaine du mois de janvier 2020/

+ Activité 3 : Publier mensuellement les brèves de la CPF

Activité non réalisée

+ Activité 4 : Publier les bulletins de la CPF

Des articles pour 7 numéros du Bulletin d'information « Nouvelles CPF » ont été produits

+ Activité 5 : Réaliser des supports scriptovisuels

Des supports de communication pour assurer la visibilité des actions de la CPF ont été produits. Il s'agit de :

- 3 Kakemonos
- des dépliants sur le projet Land for Life
- 4 vidéos sur le foncier
- 1 500 plaquettes de présentation de la CPF

+ Activité 6 : Réaliser des films documentaires (accaparement des terres, droit foncier, etc.)

Un film documentaire sur l'accaparement des terres et le droit foncier et la contribution de Land for Life/MAP à sa résolution de 12 mn et 3 capsules ont été produits.

+ Activité 7 : Confectionner des affiches/ poster : 1 droit foncier = 1 poster, émissions radiophoniques

Activité non réalisée

+ Activité 8 : Actualiser la stratégie de communication

Cette activité n'a pas été réalisée par manque de financement.

4.1.2.4. Action 26 : Capitalisation des grandes réalisations de la CPF

+ Activité 1 : Capitaliser le processus de création de la Banque agricole

Cette activité n'a pas été réalisée par manque de financement.

✚ Activité 2 : Capitaliser les activités de la vitrine

La capitalisation a permis de montrer que la vitrine a contribué à faire la promotion des produits locaux auprès des consommateurs de Ouaga. En moyenne, la vitrine accueille près de 150 personnes par mois dont 70% sont des femmes. La majorité des visiteurs sont des fonctionnaires et des petits commerçants ; beaucoup plus de personnes d'un certain âge que de jeunes. Ces visiteurs viennent des quartiers : Ouaga 2000, Dassasgho, Tampouy, Pissy et Koulouba.

La vitrine a contribué à améliorer les revenus des femmes par la vente directe ou à travers les contrats avec les supermarchés, boutiques, etc. Le chiffre d'affaires issue de l'ensemble des transactions (vitrine et hors vitrine) pour la période est estimé à 1 200 000 fcfa. Les recettes propres (vitrine + riz) sont de 3 168 000 fcfa.

Cependant, les clients ont émis des suggestions et recommandations pour améliorer la gestion de la vitrine : qualité des emballages et des produits, prix des produits, rupture des produits, visibilité de la vitrine, etc.

4.1.3. Axe 3 : Mettre en place une équipe technique performante pour porter l'axe politique et l'axe des services aux membres

4.1.3.1. Action 1 : Renforcer le personnel du Secrétariat Permanent

✚ Activité 1 : Recruter du personnel complémentaire : chargé de suivi-évaluation

Pour renforcer l'équipe technique, un nouveau comptable a été recruté et le processus de recrutement d'un chargé de suivi-évaluation et d'un coordonnateur du projet jeunes et citoyenneté est en cours.

✚ Activité 2 : Recruter un (e) animateur (trice) pour le projet FO4ACP

Pour assurer le suivi des activités sur le terrain, il est prévu le recrutement d'un ou d'une animatrice pour le compte du projet. Ainsi, les termes de référence et la fiche de poste ont été élaborés et les avis de recrutement publiés. Les offres ont été réceptionnées et les entretiens sont prévus se tenir en janvier 2020.

✚ Activité 3 : Finaliser le statut du personnel

Activité non réalisée

4.1.3.2. Action 2 : Amélioration des conditions de travail du Secrétariat Permanent

✚ Activité 1 : Acquérir du matériel de bureau

Pour faciliter le travail de l'équipe technique, deux (2) ordinateurs portables et un vidéoprojecteur ont été achetés. Les ordinateurs ont été affectés au chargé des initiatives économiques et au responsable suivi-évaluation, tandis que le vidéoprojecteur a été affecté au niveau de la salle de réunion.

✚ Activité 2 : Construire et équiper une salle de réunion

Une salle d'une capacité de 50 places et 4 nouvelles toilettes ont été construites. La salle est entièrement équipée et est fonctionnelle.

Les bureaux ont été réfectionnés pour améliorer le cadre de travail des techniciens

4.1.3.3. Action 3 : Evaluation de la mise en œuvre du manuel de procédures suivi de son actualisation assortie d'outils adaptés au statut de la CPF

✚ Activité 1 : Relire le manuel de procédure

Activité non réalisée

4.1.4. Axe 4 : Coordination et fonctionnement

4.1.4.1. Action 1 : Fonctionnement des organes de gouvernance de la CPF

✚ Activité 1 : Tenir des sessions du Conseil d'administration

✓ *La première session du CA de l'année 2019 s'est tenue le 28 mai 2019 autour de six (6) points inscrits à l'ordre du jour :*

- Bilan de l'exécution des activités du PTBA 2018

Le bilan fait ressortir un taux d'exécution de 85%. Les activités non réalisées sont celles qui n'ont pas eu de financement. Malgré ce taux d'exécution fort appréciable, des difficultés d'ordre institutionnel et opérationnel ont été rencontrées. Un certain nombre de recommandations ont été formulées en lien avec chaque difficulté mentionnée.

- Bilan de l'exécution financière 2018

Le bilan financier se présente comme suit :

- Ressources mobilisées : 177 904 090 FCFA soit 74%
- Exécution budgétaire : 165 992 483 FCFA soit 90%

L'analyse financière fait ressortir trois points cruciaux :

- Une baisse des ressources propres ces deux dernières années
- Une augmentation des charges de fonctionnement
- Une dépendance vis-à-vis des fonds extérieurs

- Présentation du PTBA 2019

Quatre-vingt-quatorze (94) activités sont inscrites dans le PTBA 2019. Mais le volume d'activités varie d'un objectif spécifique à un autre.

Le budget global est estimé à 228 913 538 FCFA dont 73 866 724 FCFA soit 32% en apport de la CPF et 13 909 195 FCFA soit 6% sont à rechercher

- Situation des cotisations et parts sociales

De 2012 à 2019, les impayés des cotisations des membres s'élèvent à 27 495 000 FCFA. Sur un capital social de 17 800 000 FCFA, 3 000 000 FCFA ont été effectivement libérés ce qui est inférieur au 25% exigé par la réglementation lors de la création d'une coopérative avec conseil d'administration. Un délai d'une (01) semaine à compter de la date de la tenue de la session a été fixé pour libérer les 25% des parts sociales de chaque fédération.

- Situation de la conformation des membres de la CPF à l'Acte Uniforme relatif aux droits des Sociétés Coopératives (Loi OHADA)

Le bilan établi montre qu'à ce jour, seulement 3 fédérations se sont conformées à l'AUSCOOP. Il s'agit de l'USCCPA, la FEB et l'UNPCB.

Les administrateurs ont encouragé les fédérations/unions non encore conformes à accélérer pour se mettre à jour dans les meilleurs délais.

- Examen des demandes d'adhésion

Quatre (04) demandes ont été présentées au conseil :

- Demande de l'Union nationale des transformateurs de manioc reconnue sous la loi 064-2015/CNT portant liberté d'association
- Demande de l'Association Yii-b-Ziiga reconnue sous la loi 064-2015 CNT portant liberté d'association
- Demande du Réseau des producteurs de beurre de karité des Hauts Bassins et des Cascades reconnue sous la loi 064-2015 CNT portant liberté d'association
- Demande de Viimbaoré reconnue sous l'AUSCOOP

Après avoir rappelé les critères d'adhésion qui prévalaient au niveau de la CPF avant l'AUSCOOP, le conseil a décidé de prendre les avis d'un juriste, du Ministère de la Justice et celui de la DOPAIR pour éclairer l'AG dans sa prise de décision concernant les organisations reconnues sous la loi 064/2015 CNT.

✓ *La deuxième session du CA de l'année 2019 s'est tenue le 19 décembre 2019 autour de quatre (4) points inscrits à l'ordre du jour :*

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 mai 2019

Le procès-verbal de la session du conseil d'administration du 28 mai 2019 a été présenté et adopté sans amendements.

- Présentation du rapport d'activités au 30 novembre 2019

Il ressort de la présentation que le taux de réalisation au 30 septembre du PTBA est estimé à 70%. Malgré les difficultés liées à l'insécurité, l'insuffisance des ressources financières, la mise à disposition tardive des ressources financières et la charge de travail de l'équipe technique, des stratégies vont être développées afin de pouvoir réaliser les 30% des activités restantes.

- Présentation de l'avant-projet de programme d'activités 2020

Le CA a instruit le secrétariat permanent à ne retenir parmi les activités dont le budget est à rechercher que les activités indispensables ou importantes avec de fortes probabilité de mobilisation de ressources pour les exécuter

- Présentation du compte rendu des rencontres entre le conseil d'administration de la CPF et les bureaux des fédérations et unions membres

Sur recommandation du conseil d'administration lors de sa session de mai 2019, des échanges B2B avec chaque fédération et union ont été organisés autour de 5 points :

- (i) les propositions de chaque fédération pour l'apurement ses arriérées de cotisation et des parts sociales
- (ii) l'évaluation des besoins spécifiques de chaque fédération
- (iii) les propositions d'actions pour consolider le réseau de la CPF

(iv) les stratégies de mobilisation des ressources des appels à projet et de participation aux appels d'offre de produits agricoles

Activité 2 : Tenir une session du conseil de gestion

Le Conseil de Gestion (CdG) élargi aux présidents des fédérations/unions membres de la CPF s'est tenu le 15 mai 2019. L'objet de cette session du conseil de gestion était de préparer le conseil d'administration prévue se tenir le 28 mai 2019.

Le conseil de gestion a proposé l'ordre de jour suivant du conseil d'administration :

- Bilan de l'exécution des activités du PTBA 2018
- Bilan de l'exécution financière 2018
- Présentation du PTBA 2019
- Situation des cotisations et parts sociales
- Situation de la conformation des membres de la CPF à l'Acte Uniforme relatif aux droits des Sociétés Coopératives (Loi OHADA)
- Examen des demandes d'adhésion
- Divers

Les conseillers ont, au regard du nombre réduit de fédération à jour de la conformation à l'OHADA, proposé du report de l'assemblée générale à une date ultérieure, le temps d'accompagner l'ensemble des membres à se conformer.

Activité 3 : Tenir l'Assemblée Générale ordinaire

Lors de la session du Conseil d'administration tenue le 25 mai 2019, une situation de la conformation des membres a été faite. Il ressort que sur les 15 membres, (i) 3 ont achevé leur conformation, (ii) 6 sont en cours de conformation et (iii) 6 n'ont pas encore entamé leur conformation. Ainsi, les administrateurs ont souhaité que l'assemblée générale soit reportée pour permettre aux fédérations et unions d'avancer dans la conformation à l'AUSCOOP.

Activité 4 : Tenir une AG extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 16 janvier 2019 avec comme points d'ordre du jour :

✓ Examen, amendement et adoption des statuts et règlement intérieur relatifs à l'OHADA
Après lecture et traduction commentées, point par point du projet de statuts et de règlement intérieur de la société coopérative avec Conseil d'Administration Confédération Paysanne du Faso, en abrégé « COOP-C.A C.P.F », lesdits textes ont été amendés et adoptés à l'unanimité.

✓ Restructuration du conseil d'administration et du conseil de surveillance

L'Assemblée Générale Extraordinaire suite à la mise en harmonie des statuts, restreint le nombre des administrateurs de la COOP-C.A C.P.F à sept (07) et maintient le nombre des membres du conseil de surveillance à trois (03). Ils sont nommés pour une durée de cinq (05) ans renouvelables et ce, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme relatif au Droit des Sociétés Coopératives. Les administrateurs et les membres du conseil de surveillance sont identifiés élus.

4.1.4.2. Action 2 : Coordination des activités du Secrétariat Permanent

Activité 1 : Réaliser l'Audit global des comptes

Un audit global des comptes de la CPF avec une opinion spécifique sur le partenariat AFDI-TRIAS-CPF a été réalisé et partagé avec les partenaires. Le rapport d'audit a formulé des recommandations pour l'amélioration de la gestion comptable de la CPF. Il s'agit :

- Revoir l'organisation comptable
- L'application de la retenue à la source
- L'analyse et l'auxiliarisations du compte d'attente
- La gestion des marges réalisées sur les ventes du riz
- La correction des écarts sur les IUTS

Un plan d'action pour la mise en œuvre de toutes ces recommandations a été élaboré par le service comptable pour être mis en œuvre en 2020.

Activité 2 : Tenir des rencontres de bilan et de programmation des activités

Pour s'assurer du bon déroulement de la mise en œuvre des activités du PBTA, des rencontres sont organisées régulièrement avec l'ensemble des chargés de programmes pour faire le bilan des réalisations, les difficultés rencontrées et la programmation des activités.

Ainsi, au cours de l'année 2019, 32 rencontres hebdomadaires et 3 rencontres trimestrielles ont pu se tenir avec toute l'équipe de mise en œuvre des activités du PTBA.

Activité 3 : Faire une évaluation finale du projet JAFOWA

Le projet JAFOWA a été mis en œuvre dans les régions du Nord et du Centre Ouest. Un consultant a été recruté pour faire l'évaluation de la mise en œuvre des activités dans ces régions. Ainsi, des rencontres avec les différents acteurs impliqués dans le projet (OP, CACO, services techniques, etc.) ont été effectuées dans le but de recueillir des données sur les effets et impacts du projet sur la vie des bénéficiaires. Un rapport d'évaluation a été produit et mis à la disposition des acteurs.

Activité 4 : Organiser un atelier de clôture du projet JAFOWA

Le rapport d'évaluation a fait l'objet d'une restitution lors de l'atelier d'évaluation et de clôture du projet JAFOWA qui a eu lieu le 31 octobre 2019 à Ouagadougou. L'atelier a regroupé une trentaine de participants composés des bénéficiaires des régions du Nord et du Centre Ouest et les partenaires du projet. Le rapport d'évaluation du projet a été amendé et validé ainsi que les rapports techniques et financiers finaux.

4.2. Analyse du niveau d'exécution des activités de l'Objectif spécifique 4

L'Objectif spécifique 4 enregistre un taux d'exécution global de 67%. Le niveau d'exécution par axe est détaillé dans le tableau suivant.

Axes	Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées	Taux de réalisation
Axe 1 : Construire une organisation solide, crédible et représentative de la profession	5	3	2	60%

agricole avec un portage au niveau local (régions, provinces, communes)				
Axe 2 : Assurer un meilleur portage de la vision de la CPF et une meilleure qualité de représentation	14	8	6	57%
Axe 3 : Mettre en place une équipe technique performante pour porter l'axe politique et l'axe des services aux membres	6	4	2	67%
Axe 4 : Coordination et fonctionnement	8	7	1	88%
TOTAL	33	22	11	67%

CHAPTRE II : ANALYSE DU NIVEAU GLOBAL D'EXECUTION DU PTBA 2019

De façon globale, 93 activités avaient été planifiées dans le PTBA 2019 et 73 activités ont été réalisées soit un taux d'exécution globale de 78%.

Toutes les activités de l'Objectif spécifique 3 (Accompagner la formation et l'installation des femmes et des jeunes ruraux) ont été toutes réalisées. Quant à l'Objectif spécifique 4, il a enregistré un taux d'exécution faible (67%) par rapport aux autres Objectifs spécifiques.

Axes	Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées	Taux de réalisation
OS 1 : Influencer la prise en compte de l'Agriculture familiale dans les politiques, projets et programmes au niveau local et national	35	29	6	83%
OS 2 : Renforcer l'offre de services économiques aux membres	18	15	3	83%
OS 3 : Accompagner la formation et l'installation des femmes et des jeunes ruraux	7	7	0	100%
OS 4 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres	33	22	11	67%
TOTAL	93	73	20	78%

Au cours de l'année 2019, l'équipe technique et les leaders ont été sollicités par le Gouvernement, les ONG, les alliés, les PTF pour participer, donner des avis, animer des panels, etc. au cours des rencontres au niveau national et international. On estime à environ, 40% le temps qui a été consacré aux activités des autres partenaires. Les principales activités hors PTBA auxquelles l'équipe technique et les leaders ont été impliqués sont :

a) Au niveau national

- Participation d'un leader à l'atelier sur le thème « Rôle des OPA dans l'élaboration et le suivi des politiques ». Cet atelier a été organisé par Inter-Réseau et SOS Faim Belgique le 25 octobre 2019 a regroupé une vingtaine de participants représentant les ONG, les OSC, les OPA et les structures étatiques. Au cours de cet atelier, la CPF a donné une communication sur son expérience en matière d'élaboration et de suivi-évaluation des politiques agricoles au Burkina.
- Débats télévisés sur la LOASPHF à la télévision nationale du Burkina et à la télévision bf1
- Conférence de presse pour une meilleure promotion de la filière riz local au Burkina Faso
- Participation au Forum sur la transformation des exploitations familiales au Burkina Faso, les 17 et 18 janvier 2019 dans le cadre du programme « V4P »
- Voyage médias sur le suivi des investissements agricoles à Samendeni, du 05 au 07 mars 2019, organisé par OXFAM, CPF, OSC et services étatiques
- Voyage de presse sur le suivi de l'accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles dans les Hauts Bassins, les Cascades et la Boucle du Mouhoun
- Avis de la CPF lors de l'atelier sur la gestion durable des terres : « Valorisation des savoirs locaux paysans pour la gestion durable des terres
- Animation d'une conférence de presse sur le déguerpissement du site maraîcher de Bobo Dioulasso
- Participation aux rencontres du Comité national sur les Pôles de croissance
- Participation aux rencontres des commissions pour l'organisation de la JNP
- Participation aux sessions de revue du cadre sectoriel de dialogue/ production agro-sylvo-pastoral
- Participation aux ateliers d'élaboration du rapport à mi-parcours du PNSR II
- Participation du bureau du collège des femmes aux travaux du comité national chargé de l'organisation de la journée internationale de la femme rurale
- Participation de trois leaders aux travaux de réflexion sur la mise en place de la CAIMA

b) Au niveau international

- Participation et intervention d'un leader lors de la conférence sur les défis et les enjeux de la filière lait à Bruxelles en avril 2019

- Intervention du Président de la CPF lors de la Conférence sur l'agriculture africaine au Salon de l'agriculture à Paris du 24 février au 4 mars 2019
- Participation de deux jeunes au Sommet international sur l'entrepreneuriat des jeunes agropasteurs du 28 février au 03 mars à Yaoundé au Cameroun
- Participation de deux membres du collège des femmes au Symposium sur le lait local à Dakar, du 12 au 14 juin 2019.

a) Difficultés rencontrées

Quelques difficultés ont été relevées relativement à la mise en œuvre des activités du PTBA 2019. Il s'agit notamment :

1. Le problème sécuritaire avec pour conséquence le départ des volontaires du programme UNITERRA et le retard dans la mise en œuvre des activités dans certaines zones (Boucle du Mouhoun, Cascades, Sahel, Nord)
2. Le non bouclage du budget prévisionnel de la CPF en raison du non déblocage des financements annoncés par certains partenaires
3. Le déblocage tardif de certains financements qui a induit des retards dans l'exécution des activités
4. La faible mobilisation des cotisations des membres de la CPF
5. La surcharge de travail de l'équipe technique

b) Mesures prises

Au regard des difficultés ci-dessus évoquées, le Secrétariat Permanent en concertation avec le Conseil d'administration a pris un certain nombre de mesures visant à limiter ou éviter leur impact négatif sur le déroulement du PTBA et la progression vers les résultats. Ces mesures se résument comme suit :

1. La réorganisation du dispositif de mise en œuvre des activités à travers :
 - la réaffectation des dossiers entre les chargés de programmes pour pallier le départ des volontaires du programme UNITERRA
 - l'implication des leaders et des jeunes sur certains dossiers pour atténuer la surcharge de travail de l'équipe technique
 - la mise à contribution des unions/fédérations membres et des OP alliées (CRUS, APESH, FNGN, etc.) des zones d'insécurité dans la mise en œuvre des activités
 - le recrutement de personnel complémentaires (suivi-évaluation et chargé de programme pour le projet jeunes et citoyenneté)
2. L'adoption de programmes et d'actions prioritaires. Au regard du retard dans le décaissement des financements, la CPF a convenu de mettre en œuvre des actions jugées prioritaires
3. Le renforcement des capacités techniques :
 - du personnel comptable à travers des formations en gestion financière et comptable, en suivi budgétaire et en logistique
 - des chargés de programme sur la formation en planification stratégique et gestion axée sur les résultats

L'analyse de la mise en œuvre du PTBA a permis de tirer les leçons et enseignements portant principalement sur les points suivants :

- L'implication des collectivités locales, des leaders des OP et des radios locales est une condition de réussite des actions sur le terrain
- La définition claire des missions de chaque chargé de programme et la motivation des équipes techniques est une stratégie efficace pour l'atteinte des résultats fixés par le PTBA
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication à travers les radios locales et les médias nationaux (télévision, radio et quotidiens) assure à la CPF une bonne visibilité, conforte son leadership auprès des OP à la base et sa notoriété auprès des PTF et de l'Etat
- Une concertation, communication les leaders et l'équipe technique autour des activités du PTBA est un gage d'efficacité de la CPF car elle permet à la fois d'assurer la représentation de la CPF à travers une participation de qualité des leaders aux rencontres et actions des partenaires

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Annexe 1 : Synthèse de l'évaluation des performances de la mise en œuvre du PTBA 2019

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Objectif spécifique 1 : Influencer la prise en compte de l'Agriculture familiale dans les politiques, projets et programmes au niveau local et national							
Axe 1. Accès durable et sécurisé au foncier							
Activité 1 : Organiser un atelier de formation au profit des jeunes et des femmes sur la loi 034-2009/AN portant régime foncier rural	Atelier	1	0	-1	0		
Activité 2 : Vulgariser la charte sur l'initiative Kilimandjaro	Lot de plaquettes	1	1	0	100		Plaquettes de la Charte
Activité 3 : Organiser des ateliers régionaux sur la loi 034-2009/AN portant régime foncier rural	Atelier	1	0	-1	0		
Activité 4 : Assurer une veille sur la loi 034/2009 portant régime foncier rural : mise en place d'un dispositif interne de suivi de la délivrance des documents de possession foncière (APFR, Charte foncière, etc.)	Dispositif	1	1	0	100	Un dispositif mis en place dans 6 communes : Léo, Douna, Bama, Padéma, Di	Rapport de mise en place du dispositif
Activité 5 : Réaliser des émissions radiophoniques sur l'acquisition des APFR	Emission	2	5	+3	250	Emissions réalisées dans 5 radios locales : Radio Sud FM (Nobéré), Radio Evangile Développement (Léo), Radio catholique Tériya (Banfora), Radio Plè (Bama), Radio Salaki (Dédougou)	Rapport de mission Supports audios des émissions
Activité 6 : Former les acteurs sur l'approche MAP sur le foncier rural	Session	1	1	0	100		Rapport de formation
Activité 7 : Former les acteurs sur la stratégie de plaidoyer	Session	1	1	0	100		Rapport de formation
Activité 8 : Atelier d'élaboration de la stratégie de plaidoyer avec les acteurs de la société civile	Atelier	1	3	+2	200		Rapport de l'atelier
Activité 9 : Atelier de validation de la stratégie de plaidoyer	Atelier	1	1	0	100		Draft de stratégie

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Activité 10 : Activité de plaidoyer (Relecture de la loi foncière)	Activité	1	0	-1	0		
Activité 11 : Visite d'échange	Voyage	1	1	0	100		Rapport du voyage
Activité 12 : Réunion avec les acteurs du MAP (Mise en place du Comité de pilotage, bilan des activités)	Réunion	2	2	0	100		Rapports de réunion
Activité 13 : Réunion stratégique du comité de pilotage	Réunion	2	3	0	150		Rapports de réunion
Activité 14 : Evènement social (déjeuner de presse, dîner avec les acteurs MAP)	Evènement	1	1	0	100		
Activité 15 : Réaliser et diffuser des documents simplifiés dans les langues locales sur la loi 034-2009 portant sur le régime foncier rural	Lot	1	0	-1	0	Reportée au 1 ^{er} semestre 2020	
Activité 16 : Organiser des visites terrain pour échanger avec les communautés de base en vue de leur implication dans le processus de dialogue multi-acteurs sur le foncier rural	Sortie	4	3	-1	75		Rapport de sortie
Axe 2. Favoriser la reconnaissance du métier d'agriculteur - Elaboration et adoption d'une loi au Burkina Faso reconnaissant l'agriculture comme un corps de métier à part entière générant des droits et des devoirs							
Activité 17 : Vulgariser la LOASPHF	Lot de livret	1	1	0	100		Livret de la Loi
Activité 18 : Elaborer une note technique du statut de l'exploitation et de l'exploitant agricole au Burkina	Note	1	1	0	100		Note technique
Activité 19 : Organiser un atelier national de réflexion sur le statut de l'exploitation et de l'exploitant agricole	Atelier	1	1	0	100		Statut de l'exploitation
Axe 3. Financement durable et cohérent des actions agro sylvo pastorales							
Activité 20 : Plaidoyer pour la mise en place du Fonds de Développement de l'Agriculture (FDA)	Rencontre	2	1	-1	50		Compte rendu de la rencontre
Activité 21 : Capitaliser le processus de création de la Banque Agricole (Faso Bank)	Capitalisation	1	0	-1	0		

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Activité 22 : Informer/sensibiliser les producteurs sur la Banque agricole	Séance	5	10	+5	200		Rapport de sensibilisation
Activité 23 : Rechercher des partenaires financiers	Rencontre	5	5	0	100		Documents des appels à projet Comptes rendus des rencontres avec les partenaires
Axe 4. Adaptation et résilience aux Changements et aux risques climatiques							
Activité 24 : Diffuser les fiches techniques des pratiques d'adaptation au changement climatique	Lot de plaquette	1	0	-1	0		
Axe 5. Pro-action et veille sur l'élaboration et la mise en œuvre de Politiques, Programmes et Lois Agricoles							
Activité 25 : Multiplier et diffuser un livret simplifié du contenu du PNSR II auprès des leaders paysans	Lot de livret	1	0	-1	0	Activité réalisée par INADES Formation	Livrets simplifiés du PNSR II
Activité 26 : Former les acteurs sur le suivi-évaluation citoyen du PNSR II et du PDDAA	Région	2	2	0	100		Rapport de formation
Activité 27 : Assurer une activité de suivi-évaluation citoyen du PNSR II et du PDDAA par région par les acteurs régionaux	Région	2	2	0	100		Rapport de suivi
Activité 28 : Animer des émissions radiophoniques d'information sur la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PNSR II et du PDDAA	Région	2	2	0	100	Emission animée à radio Bassy de Ziniaré et radio communale de Dori	Rapport des émissions
Activité 29 : Réaliser une étude sur la cartographie des marchés territoriaux	Etude	1	1	0	100	Etude réalisée dans les marchés de Korsimoro (région du nord) et Kinkirsgogo (région du Centre Ouest)	Rapport d'étude de la cartographie
Activité 30 : Organiser des rencontres, conférences de presse, publications d'articles, interpellations, etc.	Action	1	1	0	100		Comptes rendus des rencontres, conférences de presse
Activité 31 : Participer à la Journée Internationale de la Femme (08 mars)	Participation	1	1	0	100		Rapport de participation au 8 mars

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Activité 32 : Co-organisation et participer à la journée internationale de la femme rurale (JIFR)	Participation	1	1	0	100		Rapport de participation à la JIFR
Activité 33 : Participer à des rencontres régionales de plaidoyers sur le lait et le foncier	Rencontre	1	0	-1	0		
Activité 34 : Participer à la JNP	Participation	1	1	0	100	JNP tenue du 25 au 27 avril 2019 à Gaoua dans la région du sud-Ouest sous le thème : "Défi de la sécurité alimentaire dans un contexte d'insécurité : quelles stratégies d'accompagnement des exploitations agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques ?"	Rapport de participation
Activité 35 : Elaborer le rapport national sur l'OEF	Rapport	1	1	0	100		Rapport national de l'OEF
Objectif spécifique 2 : Renforcer l'offre de services économiques aux membres							
Axe 1. Accès aux facteurs de production : équipements agricoles, intrants, innovations techniques et technologiques, etc.							
Activité 36 : Organiser un plaidoyer pour la baisse des coûts des intrants agricoles	Rencontre	1	1	0	100		Rapport de plaidoyer
Activité 37 : Réorganiser le dispositif	Dispositif	1	1	0	100		Rapport de mise en place du dispositif
Activité 38 : Mettre en place et équiper des antennes régionales pour la clinique des plantes	Clinique	4	4	0	100	Antennes régionales mises en place à Loumbila, Niassan, Ouahigouya et Bobo Dioulasso	Rapport de mise en place
Activité 39 : Suivre le fonctionnement des cliniques des plantes dans les régions	Mission	16	0	-16	0		
Axe 2. Renforcement de la productivité et la compétitivité (produire en quantité et en qualité)							
Activité 40 : Suivre la campagne agricole 2019/2020	Tournée	2	2	0	100	Campagne suivie dans les régions du Centre Est, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Centre Ouest	Rapport des tournées
Activité 41 : Organiser des ateliers de formation des agents de vulgarisation sur	Session	2	2	0	100		Rapport de formation

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
les bonnes pratiques de lutte contre l'aflatoxine du maïs							
Activité 42 : Organiser des séances de démonstration de production de maïs aux champs avec afflasafe	Démonstration	5	5	0	100		
Activité 43 : Réaliser des tests de plateforme surélevée de séchage de maïs	Plateforme	60	0	-60	0		
Activité 44 : Réaliser un test sur les structures de stockage en milieu paysan	Lot d'équipement	1	0	-1	0		
Activité 45 : Organiser des séances villageoises de formation/informations sur les méthodes de lutte intégrée contre l'aflatoxine	Séance	5	0	-5	0		
Activité 46 : Participer aux 72 h de lait local	Participation	1	1	0	100	Les 72 heures du lait local organisées les 24, 26 et 27 octobre 2019 à Ouagadougou sous le thème « Un pastoralisme résilient pour du Lait local : une réponse à l'insécurité et un facteur de développement durable ? »	Rapport des 72 heures de lait local
Activité 47 : Diagnostiquer les mini-laiteries	Mini-laiterie	9	8	-1	89		Rapport de diagnostic
Activité 48 : Suivre les laiteries par l'animateur	Mission	9	9	0	100		Rapport de suivi
Axe 3. Accès durable aux marchés en facilitant l'organisation des marchés nationaux et sous régionaux							
Activité 49 : Acquérir des sacs PICS	Nombre	4 292	4 292	0	100		PV de réception
Activité 50 : Acquérir des bâches	Nombre	8	8	0	100		PV de réception
Activité 51 : Suivre la construction des magasins	Mission	6	6	0	100	Missions de suivi pour la construction de 2 magasins au profit de la coopérative Sahel Produits/Djibo et UPFN-PFN/Kongoussi	Rapport de suivi des constructions
Activité 52 : Former les acteurs sur la recherche de marché	Session	1	1	0	100		Rapport de formation
Objectif spécifique 3 : Accompagner la formation et l'installation des femmes et des jeunes ruraux							

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Axe 1. Formation professionnelle de jeunes agriculteurs et des femmes agricultrices							
Activité 53 : Former les leaders et les jeunes au mentorat	Session	1	1	0	100		Rapport de formation
Activité 54 : Mettre en place d'un programme de mentoring	Programme	1	1	0	100	Programme 2019 mis en place avec 15 leaders (5 femmes et 10 hommes) et 18 jeunes (7 filles et 11 garçons)	Rapport de mise en place
Activité 55 : Suivre les jeunes du programme mentoring	Mission	7	7	0	100		Rapport de suivi
Activité 56 : Organiser des formations spécifiques au profit des jeunes	Session	1	1	0	100	Formation organisée sur les thématiques suivantes : prise de parole en public et conduite de réunion	Rapports de formation
Activité 57 : Suivre le fonctionnement des cellules d'appui et d'accompagnement des jeunes mises en place au sein des unions/fédérations	Mission	4	5	+1	125		Rapport de suivi
Activité 58 : Renforcer les capacités des jeunes en leadership	Session	1	1	0	100		Rapport de formation
Axe 2. Commercialisation, transformation et valorisation des produits locaux							
Activité 59 : Accompagner les jeunes à la commercialisation de leurs produits	Appui	1	1	0	100		Rapport de formation
Activité 60 : Participer aux foires et journées promotionnelles	Participation	2	6	+4	300		Rapport de participation
Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la CPF et des fédérations membres							
Axe 1. Construire une organisation solide, crédible et représentative de la profession agricole avec un portage au niveau local (régions, provinces, communes)							
Activité 61 : Appuyer la demande des unions/fédérations membres sur le processus de conformation à l'OHADA	Appui	4	5	+1	125		
Activité 62 : Appuyer les coopératives membres pour l'élaboration d'outils de gestion	Mission	10	0	-10	0		

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Activité 63 : Elaborer un parcours de formation sur la gouvernance coopérative (Mission N/S)	Session	1	0	-1	0		
Activité 64 : Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'atelier d'auto-évaluation 5 C	Plan	1	1	0	100		Rapports des formations
Activité 65 : Mettre en œuvre le plan d'action GAL (Equipe Changement)	Plan	1	1	0	100		Comptes rendus des rencontres de l'équipe de changement
Axe 2. Assurer un meilleur portage de la vision de la CPF et une meilleure qualité de représentation							
Activité 66 : Organiser des rencontres thématiques animée par la CAPEP	Rencontre	2	0	-2	0		
Activité 67 : Animer le Collège des jeunes et renforcer leurs capacités : rencontre de concertation	Rencontre	4	0	-4	0		
Activité 68 : Animer le Collège des femmes : rencontres de concertation	Rencontre	4	4	0	100	Rencontres de bilan, programmation, préparation de manifestations	Comptes rendus des rencontres
Activité 69 : Renforcer les capacités des membres du CdF (formations spécifiques)	Session	1	1	0	100		Rapport de formation
Activité 70 : Animer le site Web, les pages Facebook et Twitter	Publication	1	1	0	100		
Activité 71 : Restructurer le site Web	Site	1	0	-1	0		
Activité 72 : Publier mensuellement les brèves de la CPF	Publication	12	0	-12	0		
Activité 73 : Publier trimestriellement les bulletins de la CPF	Bulletin	4	4	0	100		Bulletins trimestriel
Activité 74 : Réaliser des supports scripto-visuels (kakemono, plaquettes institutionnelles, etc.)	Lot de support	1	1	0	100		Kakemono, plaquettes
Activité 75 : Réaliser des films documentaires (accaparement des terres, droit foncier, etc.)	Film	1	1	0	100		Support CD
Activité 76 : Confectionner des affiches/poster : 1 droit foncier = 1 poster, émissions radiophoniques	Lot	1	0	-1	0	Reportée au 1 ^{er} Semestre 2020	

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Activité 77 : Actualiser la stratégie de communication	Stratégie	1	0	-1	0		
Activité 78 : Capitaliser le processus de création de la Banque agricole	Capitalisation	1	0	-1	0		
Activité 79 : Capitaliser les activités de la vitrine	Capitalisation	1	1	0	100		Document de capitalisation
Axe.3. Mettre en place une équipe technique performante pour porter l'axe politique et l'axe des services aux membres							
Activité 80 : Recruter du personnel complémentaire : chargé de suivi-évaluation	Recrutement	1	3	+2	300	Recrutement d'un animateur pour le projet FO4ACP, un chargé de SE et d'un coordonnateur pour le projet jeunes et citoyenneté	PV d'évaluation des candidats
Activité 81 : Finaliser le statut du personnel	Séance de travail	2	0	-2	0		
Activité 82 : Relire le manuel de procédure	Rencontre	1	0	-1	0		
Axe 4. Coordination et fonctionnement							
Activité 83 : Réaliser l'Audit global des comptes	Audit	1	1	0	100		Rapport d'audit
Activité 84 : Achat de matériels et équipements	Lot de matériel	1	1	0	100	Des ordinateurs portables, un vidéoprojecteur et des chaises	- Factures proforma - Factures définitives
Activité 85 : Construire une salle de réunion	Salle	1	1	0	100	Une salle de 50 places équipée	- DAO - PV de réception des travaux
Activité 86 : Réfectionner les bureaux, construction de toilettes	Réfection	1	1	0	100		- DAO - PV de réception des travaux
Activité 87 : Tenir des sessions du conseil d'administration	Session	2	2	0	100	1 ^{ère} session tenue le 28 mai et la 2 ^{ème} session le 19 décembre 2019	PV des sessions du conseil d'administration
Activité 88 : Tenir une session du CdG	Session	1	1	0	100	Session du conseil de gestion tenue le 15 mai 2019	PV de la session du CdG
Activité 89 : Tenir l'Assemblée Générale ordinaire	AGO	1	0	-1	0		
Activité 90 : Tenir une AG extraordinaire	AGE	1	1	0	100	AG extraordinaire tenue le 16 janvier 2019	PV de l'assemblée générale
Activité 91 : Tenir des rencontres de bilans et de programmation	Rencontre	12					Comptes rendus des rencontres

Activités	Unité	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation (%)	Observations	Liste des produits
Activité 92 : Réaliser une évaluation finale du projet JAFOWA	Evaluation	1	1	0	100		Rapport d'évaluation
Activité 93 : Organiser un atelier de clôture du projet JAFOWA	Atelier	1	1	0	100		Rapport de l'atelier

